

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 4 janvier 2016 - 23 rabie al awal 1436 - N° 1183 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Réunion du bureau de l'APN consacrée aux dispositions relatives au projet de révision de la Constitution



• M. Ouyahia animera mardi une conférence de presse sur l'avant-projet de révision de la Constitution

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réuni hier, sous la présidence de M. Mohamed-Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée, pour préparer les dispositions à mettre place en vue du projet de révision de la Constitution, indique un communiqué de l'APN. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait validé au cours

d'un conseil restreint tenu lundi dernier, l'avant-projet de révision de la Constitution, qui sera soumis au Conseil constitutionnel pour avis motivé sur la procédure par laquelle ce texte sera examiné et adopté par le Parlement.

Le chef de l'Etat avait indiqué que le projet de révision constituera "un grand moment dans

la vie politique et institutionnelle du pays" et qu'il "sera suivi de l'élaboration et de la discussion de plusieurs projets de loi qui en découleront, en vue de faire progresser encore davantage l'Etat de droit, et notamment, la protection des droits et libertés, ainsi que la régulation du pluralisme démocratique".

p. 24

GRÈVE DES CHEMINOTS
**Reprise "totale"
hier du trafic
ferroviaire
national**

P.3

MINES
**Appel d'offres
pour l'adjudication
de 38 sites
miniers**

P. 4

EL-OUED
**2688 postes
de formation
en bâtiment
et travaux publics**

P. 4

EPH DE BOURA
**Le service
de radiologie
fermé faute
de... spécialistes**

P. 4

SANTÉ
**HYPERTENSION :
la générosité,
c'est bon
pour
la santé !**

Pages 12-13

HIGH-TECH
GÉNÉRALISATION DE
L'ACCÈS À INTERNET
**L'Inde refrène
les ardeurs
de Facebook**

P. 11

HANDBALL
PRÉPARATION
DE LA CAN-2016 :
**Regroupement
des Verts
avant le départ
pour la Slovénie**

P. 21

MDN
LUTTE CONTRE
LE TERRORISME
**3 refuges
servant d'abris
aux terroristes
détruits
à Jijel**

P. 3

Météo



CONSTANTINE Ouverture de la 17^e Semaine nationale du Saint Coran



Le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, M. Mohamed Aissa, présidera aujourd'hui à Constantine, l'ouverture de la 17^e Semaine nationale du Saint Coran. Cet événement qui se déroulera jusqu'au 6 janvier 2015 sera également accompagné par un séminaire scientifique sur «Le travail comme une valeur coranique», à la grande salle d'exposition Ahmed-Bey.

FI ESSAMIM Le rôle de la Sûreté nationale dans la promotion des droits de l'homme en débat



L'émission «FI ESSAMIM» de la Sûreté nationale, reviendra cet après-midi de 16 à 17h sur les ondes de la Chaîne 1, sur le rôle de la Sûreté nationale dans la consécration et la promotion des droits de l'homme.

DU 11 AU 14 JANVIER À L'HÔTEL HILTON 10^e édition du SIEL



Sous le patronage du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, l'esplanade de l'hôtel Hilton accueillera, du 11 au 14 janvier, la 10^e édition du Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie, la restauration et la collectivité, organisé par ExpoEd. SIEL réunira plus de 250 représentants de marques nationales et internationales.

BLIDA Lancement du tri sélectif des déchets ménagers

Une opération pilote de tri sélectif des déchets ménagers a été lancée par l'entreprise de collecte et de traitement des déchets de la commune de Blida au niveau de la cité Djilali-Bounaïma. Cette action devrait être généralisée prochainement dans d'autres quartiers de la commune, a indiqué le chef du bureau de sensibilisation au niveau de cette entreprise, Saidi Zakaria, ajoutant que la campagne, première du genre dans la wilaya, a été officiellement lancée samedi, à la grande satisfaction des citoyens, qui ont salué l'initiative.

	Max	Min
Alger	20°	13°
Oran	21°	11°
Annaba	22°	11°
Béjaïa	24°	14°
Tamanrasset	25°	10°

Horaires des prières

Lundi 23 rabie el aouel 1437

Fajr	06:21
Dohr	12:53
Asr	15:27
Maghreb	17:50
Isha	19:15



M^{me} Tagabou au Centre de l'artisanat d'Adrar

La ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Mme Aïcha Tagabou, effectuera aujourd'hui, une visite au niveau du Centre de l'artisanat d'Adrar.



L'appel du mouvement Al Islah



Le Secrétaire général du Mouvement Al Islah, Filali Aouini a appelé, hier à Alger, les différents acteurs politiques à contribuer au développement du pays et à préserver son unité. «La conjoncture actuelle du pays exige une implication de tous les acteurs en vue de préserver la sécurité et la stabilité du pays», a déclaré M. Filali lors de la réunion du conseil consultatif national de cette instance politique.



VENDREDI À SÉTIF 2^e journée d'implantologie

L'Association des médecins dentistes de la wilaya de Sétif, organise vendredi 8 janvier 2016 à la maison de la Culture Houari-Boumediene de Sétif, la 2^e édition des journées d'implantologie.



MERCREDI À L'UNIVERSITÉ DE BÉJAÏA 1^{re} édition de «Algerian Leadership»



En collaboration avec le Club scientifique d'hydraulique et le groupe Cevital, l'université de Béjaïa organise mercredi 6 janvier, à partir de 9h, à l'auditorium du campus Aboudaoua, la première édition de «Algerian Leadership». L'événement qui regroupe des succès stories, des exemples types de leadership, des opérateurs économiques, des porteurs de projets et des étudiants en quête d'inspiration en vue de créer un écosystème entrepreneurial, favorise le dialogue et la communication de projets de start-up. Le programme comportera des communications d'entrepreneurs et leaders qui ont osé innover et entreprendre leurs projets.

LES 6 ET 7 JANVIER À TAMANRASSET Atelier sur le financement et la gestion des sites du parc culturel de l'Aïdghar

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie», le ministère de la Culture organise les 6 et 7 janvier 2016 à Tamanrasset, un atelier portant sur le cofinancement national et la gestion collaborative des sites prioritaires du parc culturel de l'Aïdghar.



DK NEWS Nouveaux numéros de téléphone et de fax



Le quotidien national d'information DK News dont le siège est sis au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger, informe ses fidèles lecteurs du changement de ses numéros de téléphone et de fax comme suit : Tel : 023.38.47.97/023.38.48.00 – Fax: 023.38.47.95.

GRÈVE DES CHEMINOTS

Reprise "totale" hier du trafic ferroviaire national

Le trafic ferroviaire, perturbé pendant quatre jours par une grève des cheminots, a repris "totalement" hier, suite à un accord avec le partenaire social pour la prise en charge de "l'ensemble" de ses revendications, a indiqué un responsable de Société nationale du transport ferroviaire (SNTF).

Le débrayage, entamé à la suite d'un accident ayant coûté la vie à un cheminot dans la wilaya de Béjaïa, a pris fin samedi et le trafic a repris "totalement" hier sur l'ensemble du réseau ferroviaire national, a expliqué à l'APS, l'assistant du Directeur général de la SNTF, M. Abdelwahab Aktouche.

Cette reprise est survenue au lendemain de la réunion, samedi soir, entre la Direction générale de la SNTF et la Fédération nationale des cheminots, et qui a été sanctionnée par une "entente" pour la prise en charge de "l'ensemble" des revendications soulevées par la fédération, en priorité celle inhérente à l'aspect sécuritaire, lequel a motivé cette grève.

"La réunion nous a permis de débattre de la situation de l'entreprise, s'agissant notamment de la sécurisation du trafic et plus particulièrement des points singuliers que constituent les passages à niveau", a précisé le même responsable.

Soulignant le "vrai cauchemar" que représentent ces points de passage pour l'ensemble des employés de l'entreprise, sur les plans "humain et matériel", M. Aktouche a ajouté que la plupart des accidents surviennent précisément dans ces endroits.

La direction générale de la SNTF a décidé, entre autres mesures, de la "suppression" de certains passages à niveau "priorisés" eu égard à leur "dangerosité" et leur remplacement par des passages "dénivelés", faisant savoir, à ce propos, l'existence de 1.500 usages à niveau à l'échelle nationale.

Le représentant de la direction informe également qu'il "n'y aura plus de passages à niveau" dans les nouvelles lignes, alors que sur



ceux existants déjà, certains pourraient être "maintenus suivant les caractéristiques de chaque zone, de leur visibilité, et des données du trafic ferroviaire".

Notant que le caractère "dangerous" de ces passages n'est pas "propre" à l'Algérie, M. Aktouche a imputé les cas d'accidents qui y surviennent, essentiellement au "manque de respect" du code de la route et à l'"incivisme" citoyen, relevant la faiblesse de la marge de manœuvre dont dispose un conducteur de train pour éviter un accident.

Outre la question de la sécurisation du réseau ferroviaire, d'autres points ont été examinés lors de cette réunion, a indiqué le même responsable, citant notamment la prise en compte des maladies professionnelles ainsi que "l'environnement hostile" qui entoure le travail des cheminots, eu égard aux multiples actes de vandalisme et de saccage qui, au-delà de leur impact financier, leur causent parfois des blessures corporelles et un "stress" certain.

Confirmant la reprise du trafic

ferroviaire, le Secrétaire général de la Fédération des cheminots, Abdesslem Albane a fait savoir le retour partiel des cheminots dès samedi soir, avant qu'il ne soit à l'échelle nationale, à partir de la matinée du dimanche.

Tout en soulignant la "disponibilité" dont a fait montre la direction générale de la SNTF afin d'assainir la situation et satisfaire l'ensemble des revendications, il a précisé la prise en charge de l'exigence inhérente à la prime de "pénibilité" pour la totalité des employés de l'entreprise, y compris ceux activant au niveau de l'administration.

La grève des cheminots ayant paralysé pendant quatre jours le trafic ferroviaire national, a occasionné une perte financière pour la SNTF estimée à 40 millions de DA, a indiqué M. Aktouche. Le mouvement de contestation a, par ailleurs, pénalisé quelque 390.000 usagers des trains, et retardé l'acheminement de quelque 46.000 tonnes de marchandises, selon les données fournies par le même responsable.

HAUTS PLATEAUX ET SUD

14 centrales solaires mises en service en 2015

Quatorze (14) centrales électriques photovoltaïques d'une capacité installée de 268 mégawatts (MW) ont été mises en service en 2015 dans les Hauts Plateaux et le sud du pays, a indiqué à l'APS le directeur du Centre de développement des énergies renouvelables (Cder), Noureddine Yassa.

L'année 2015 "s'est distinguée par l'accélération des réalisations des centrales photovoltaïques par l'entreprise Shariket Kahraha wa Taket Moutadjadida (Sktrm, filiale de Sonelgaz) dans les Hauts Plateaux et le Sud", souligne le même responsable.

Les unités entrées en production sont implantées à M'sila, Djelfa, Souk-Ahras, El-Bayadh, Sidi-Bel Abbes, Bordj Bou Arreridj, Naâma, Djanet, Adrar, Ain Salah, Tindouf, Tamanrasset, Ouargla et Laghouat. Le coût total de ces 14 centrales est de l'ordre de 70 milliards de DA, sachant que chacune d'elles a permis de créer au moins 250 postes d'emploi au cours de la période de réalisation, en plus d'une cinquantaine d'emplois durant l'exploitation.

Ces capacités font partie d'un programme global destiné à la production, d'ici à fin 2016, de 400 MW d'électricité d'origine solaire provenant de 20 centrales dont treize (13) dans les Hauts Plateaux et sept (7) dans le grand sud du

pays, explique-t-il.

Ces réalisations font partie de la première phase du Programme national de développement des énergies renouvelables (PNR) qui vise à installer 22.000 MW d'électricité d'origine renouvelable à l'horizon 2030, soit 27% du parc national de production d'électricité dont 4.500 MW à installer d'ici 2020.

Ces nouvelles centrales s'ajoutent à l'unité hybride de Hassi R'mel (150 MW), mise en service en 2011, et à la ferme éolienne d'Adrar (10 MW) ainsi qu'à la centrale solaire expérimentale de Ghardaïa (1,1 MW) réalisée pour l'expérimentation des technologies photovoltaïques. Ces deux dernières installations ont été réceptionnées en juillet 2014, rappelle-t-on. L'année 2015 a également été marquée par l'entrée en production de l'unité de fabrication de panneaux photovoltaïques de l'entreprise Nationale de l'industrie électronique (Enie) à Sidi Bel Abbes d'une capacité annuelle de 25 mégawatts, parallèlement à la poursuite des travaux d'installation de kits solaires pour l'électrification et le pompage d'eau dans les Hauts Plateaux et les sites isolés, précise M. Yassa.

Cette opération a été pilotée par les services du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche en collaboration avec le Cder qui a procédé

à l'installation de plus de 1.000 kits solaires pour l'électrification et le pompage.

A rappeler qu'un décret exécutif a été promulgué en février dernier fixant les modalités de certification d'origine des énergies renouvelables et permettant l'octroi des primes au titre de la diversification de la production électrique.

La certification d'origine est un mécanisme qui vise à attester que l'énergie a pour origine une source d'énergie renouvelable ou un système de cogénération (fossile et renouvelable), donnant lieu à la délivrance d'un document garantissant cette origine.

Sortie de la 1re promotion de docteurs en énergies renouvelables

Pour ce qui est de la recherche scientifique et de la formation, l'année 2015 a été marquée par la sortie des premiers docteurs en énergies renouvelables dans le cadre des offres de formation master et doctorat dans les universités et les écoles supérieures, et ce, en plus du lancement de la filière énergies renouvelables dans la formation professionnelle.

D'autre part, la mise en œuvre du programme national de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique a permis à l'Algérie de gagner dix places dans le rapport 2015 du

"Climate Change Performance Index" en se classant à la 39ème place.

L'Algérie devrait voir son classement amélioré en 2016 à la faveur de la mise en service d'une capacité de 343 MW d'énergie solaire, avance M. Yassa qui avait été désigné pour représenter l'Algérie dans le bureau de l'instance scientifique onusienne chargée des changements climatiques à savoir le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du Climat (GIEC).

"C'est la première fois que l'Algérie soit représentée à cette haute instance internationale", précise-t-il. Adopté en 2011 par le Conseil des ministres, le PNR prévoit une production d'ici à 2030 de 22.000 MW d'électricité de source renouvelable, notamment solaire et éolienne, destinée au marché intérieur, en plus de 10.000 MW supplémentaires à exporter.

Ce qui correspond à 27% de la production globale d'électricité d'ici 2030 et le double de la capacité actuelle du parc national de production d'électricité. Des investissements de l'ordre de 120 milliards de dollars sont nécessaires pour atteindre cet objectif.

En outre, jusqu'à 300.000 postes d'emplois directs et indirects devraient être générés à la faveur de la mise en œuvre de ce programme.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Trois refuges servant d'abris aux terroristes détruits à Jijel (MDN)

Trois refuges qui servaient d'abris aux terroristes ont été découverts et détruits samedi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Jijel, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Jijel (5e Région militaire) ont découvert et détruit, le 2 janvier 2016, trois (3) refuges pour terroristes", précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6e Région militaire) "ont appréhendé deux (2) contrebandiers et ont saisi un véhicule tout-terrain, deux (2) motos, un détecteur de métaux et 1,5 tonne de denrées alimentaires destinées à la contrebande", relève le communiqué.

Dans le secteur opérationnel de Djinet (4e Région militaire), un détachement de l'ANP "a saisi un véhicule tout-terrain chargé de 100 kilogrammes de câbles de cuivre", ajoute la même source.

TLEMCEN

Saisie de 39 qx de kif traité en 2015, selon la Sûreté de wilaya

Le service régional de lutte contre le trafic de drogue et de psychotropes relevant de la Sûreté de wilaya de Tlemcen a saisi en 2015 quelque 39 quintaux de kif traité dans 16 opérations traitées, selon le bilan annuel communiqué hier par le service communication de la Sûreté de wilaya. Ces saisies, opérées lors de patrouilles et de barrages dressés par les brigades mobiles du service régional sur les routes et pistes du territoire de la wilaya, notamment sur la bande frontalier ouest, ont permis d'arrêter 25 personnes et la saisie également de 10 véhicules, 9 motocycles et 9,781 comprimés psychotropes, a-t-on précisé.

Le service régional a traité aussi, durant l'année écoulée, 25 autres affaires de contrebande. Il s'agit du trafic de 78.500 paquets de cigarettes, de plus de 106 quintaux de déchets de cuivre, de 27 véhicules, de 26 moteurs et de pièces de recharge de voitures.

Les opérations de saisie ont été ponctuées par l'arrestation de 10 personnes mis en détention provisoire, a-t-on encore indiqué. Les services de la Sûreté de wilaya de Tlemcen, à l'instar des autres corps de sécurité, repose, dans sa lutte contre le trafic de drogue et la contrebande sous toutes ses formes, sur la vigilance permanente pour mettre hors d'état de nuire les réseaux de trafiquants et de contrebandiers, a-t-on souligné.

MINES

Appel d'offres pour l'adjudication de 38 sites miniers

Un appel d'offres national et international pour l'adjudication de 38 sites miniers pour exploration a été lancé par l'Agence nationale des activités minières (Anam).

Cet appel d'offres, publié hier par voie de presse, concerne 13 sites de calcaire destinés à la production de granulats et sables concassés, 10 sites d'argile pour produits rouges, 10 sites de sable pour construction, 3 sites de sel pour l'industrie alimentaire, ainsi qu'un (1) site de gypse pour la production de plâtre et un (1) autre de tuf pour les travaux publics.

Ces sites, répartis à travers 21 wilayas, s'étalent sur des superficies allant de 3 hectares jusqu'à 1.395 hectares. Les 21 wilayas sont Ain Temouchent (1 site), Bechar (1), Chlef (1), Djelfa (1), Khénchela (1), Médéa (1), Mila (1), M'sila (1), Guelma (1), Oran (1), Saïda (1), Sidi Bel-Abbès (1), Souk Ahras (1), Tlemcen (1), Ouargla (1), Tizi-Ouzou (1), Mascara (2), Ghardaïa (3), El Oued (4), Illizi (4) et Tebessa (9).

A rappeler que le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchaourel, avait affirmé récemment que le secteur des mines connaît à partir de 2016 une "grande dynamique" à travers le lancement de plusieurs projets visant la création d'une véritable industrie minière pour contribuer à la réduction des importations dans ce domaine.

Selon lui, le secteur des mines génère actuellement une faible plus-value et se caractérise par un manque de moyens humains et matériels, une insuffisance de compétences dans les domaines de la recherche et de l'exploitation minières, un effort insuffisant des entreprises minières dans le financement de la recherche géologique et minière ainsi qu'un management globalement inefficace des entreprises publiques minières.

Sur le plan de l'action, une grande étude exploratoire pour mettre à jour les indices des minéraux dans le sud du pays a été lancée avec l'assistance d'une expertise internationale, qui devra permettre de connaître le véritable potentiel minier pour affiner les axes de valorisation.

Il s'agira de valoriser toutes les ressources naturelles du pays autant pour les besoins de l'industrie nationale que pour l'exportation, avait avancé le ministre qui a soutenu que l'exportation à l'état brut des minéraux doit cesser.

EPH DE BOUIRA

Le service de radiologie fermé faute de... spécialistes

Le service de radiologie de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Boudiaf de Bouira est fermé en raison de "l'absence de radiologues", selon le directeur de cette structure hospitalière. Le service a été doté en 2012 de tous les moyens matériels nécessaires, y compris un scanner, mais "l'absence de spécialistes a engendré sa paralysie", a indiqué à l'APS Djamel Boutmer. Le recrutement de radiologues se fait par affectations ministérielles, a-t-il observé, rappelant que le "ministère de tutelle avait affecté, il y a une année et demie, deux radiologues qui ont introduit des recours, refusant de travailler à Bouira".

"Ces deux radiologues ne se sont jamais rendus dans cet hôpital, dont le service de radiologie est, donc, demeuré fermé", a-t-il déploré.

La fermeture de ce service contraint les malades à se diriger vers des polycliniques ou vers des cliniques privées pour bénéficier des prestations concernées. "Ce n'est pas normal qu'un hôpital du chef-lieu de wilaya ne dispose pas de radiologues!", ont rouspétré des citoyens, déplorant leurs déplacements récurrents vers d'autres structures sanitaires, alors que le service de radiologie de cet EPH, doté de tout le matériel nécessaire, est resté fermé.

Même problème aux services de maternité et de médecine interne

Le manque de spécialistes au niveau de cet hôpital est, également, enregistré aux services de maternité et de médecine interne, ce qui se répercute négativement sur la qualité des prestations de soins qui y sont offertes.

Au service maternité de cet EPH, plusieurs malades se plaignent de la "dégénération" de la qualité des soins.

Le manque de personnel paramédical, notamment les aides soignantes et les sages-femmes, agace ces dizaines de femmes qui y affluent quotidiennement pour accoucher.

Selon le directeur de l'hôpital, le service de maternité "n'est pas en mesure de prendre en charge le grand nombre de patients", car il "ne compte que 25 sages-femmes, un effectif incapable de satisfaire toute la demande exprimée en la matière", a-t-il regretté. En 2015, plus de 1800 opérations césariennes ont été effectuées et plus de 7000 opérations d'accouchement normal avaient eu lieu à l'hôpital, a-t-il rappelé.

Même constat au service de médecine interne qui accuse un manque accusé en personnel médical spécialisé. Il n'y a, en effet, qu'un seul cardiologue, alors que les besoins des malades nécessitent plusieurs autres médecins, affirme

M. Boutmer, estimant que le service nécessite un renforcement au vu du nombre de malades qui y est pris en charge.

MME SAÏDA BENHABILÈS, PRÉSIDENTE DU CRA «L'Algérie gère les erreurs stratégiques des grandes puissances»

L'Algérie est en train de gérer les erreurs stratégiques des grandes puissances qui, en multipliant les interventions armées, causent des flux migratoires importants constituant un véritable drame humanitaire, a déclaré samedi soir à Alger, la présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Mme Saïda Benhabilès.



«L'Algérie est en train de gérer les erreurs stratégiques des grandes puissances qui au lieu de renforcer l'humanitaire, elles sont à l'origine du drame humanitaire que vit le monde actuellement», a-t-elle souligné lors d'une soirée organisée au profit des migrants subsahariens et des réfugiés syriens et palestiniens en Algérie à l'occasion du nouvel an 2016.

Relevant que «c'est un message à la communauté internationale pour secouer les consciences pour que cessent les solutions armées», elle a déclaré que «l'OTAN n'est pas faite pour démocratiser, ni pour stabiliser les pays».

«Nous souhaitons que ces grandes puissances pensent aux conséquences dramatiques de leurs décisions sur l'humanité», a ajouté Mme Benhabilès tout en affirmant que l'Algérie «généreuse et tolérante, veut faire passer un appel pour la paix, la solidarité».

Mme Benhabilès a rap-

pelé que l'Algérie, à travers le CRA, ne «se contente pas d'apporter une aide humanitaire, limitée dans le temps, mais elle oeuvre dans des démarches visant à stabiliser les migrants chez eux». «Nous avons lancé des démarches pour que ces puissances et ces organisations internationales et humanitaires leur financent (migrants) des micro-projets qui leur permettent de se stabiliser chez eux», a souligné l'in-

tervenante. La présidente du CRA s'est réjouie que cette démarche a porté ses fruits «puisque le gouvernement suisse a dégagé 500 000 francs suisses pour financer des micro-projets pour les nigériens rapatriés d'Algérie sur demande de leurs gouvernement. Cela se fait à travers le gouvernement suisse et l'organisation internationale des migrants (OIM) au Niger», a-t-elle dit. Invitant les autres pays à «suivre l'exemple suis-

tenant 150 stagiaires.

Un programme a été arrêté pour accroître les opportunités de formation dans le domaine, au titre de l'application des instructions des pouvoirs publics portant dynamisation des activités agricoles dans les régions du Sud du pays.

Le secteur de la formation professionnelle recense 10.281 inscrits répartis sur 26 établissements de formation offrant une capacité d'accueil de 5.850 places.

Il s'agit de trois instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle, 17 centres de formation et d'apprentissage et six (6) annexes de formation, selon les services de la DFEP d'El-Oued.

EL-OUED —

2688 postes de formation en bâtiment et travaux publics

Au moins 2.688 stagiaires suivent une formation dans des spécialités de bâtiment et travaux publics au niveau des établissements de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale du secteur.

Visant la qualification de la main-d'œuvre locale pour répondre à la demande du marché local de l'emploi, ces postes de formation s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur tendant à l'adaptation du dispositif de la formation professionnelle en vue d'accompagner les projets de développement local et de combler le déficit de main-d'œuvre qualifiée dans

la région, a indiqué le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya, Belkacem Gheskili.

Ces postes, ouverts dans 42 sections de formation et se répartissant entre les modes de formation résidentielle (1.411) et l'apprentissage (1.277), représentent 26% des 10.281 inscrits au niveau des structures de la formation à travers la wilaya, a-t-il précisé.

Selon le responsable, les filières de formation dans l'agriculture ont suscité, lors des deux dernières sessions de formation (février et septembre 2015), un grand intérêt qui s'est traduit par la création de huit filières dans le domaine regrou-

LSP

Tous les projets relancés à Ain Temouchent seront livrés en 2016

Tous les projets de logements socio-participatifs (LSP), relancés dans la wilaya d'Ain Temouchent, seront livrés en 2016, a-t-on appris hier auprès de la direction du logement.

Totalisant un nombre de 557 logements, ces projets accusant un retard ont été tous relancés, soit par leurs propres promoteurs ou par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) qui a remplacé ceux défaillants, a-t-on indiqué signalant qu'un échéancier de livraison a été établi avec ces promoteurs pour être au rendez-vous.

C'est le cas des 64 logements de Sidi Ben Adda, de 18 unités à Oued Sebah, ou encore 70 logements confiés à l'OPGI après la défection du promoteur "Lokbani", a-t-on encore précisé affirmant que tous ces projets en cours de réalisation seront livrés dans les délais.

Par ailleurs et sur un programme de 9.210 logements sociaux (LSP et LPA) inscrit à l'intitulé de la wilaya d'Ain Temouchent pour les deux premiers quinquennaux, 490 unités ont été réalisées durant l'année 2015, portant le

total des réalisations dans ce cadre à 6.726 unités, a-t-on ajouté.

L'année 2015 a également enregistré la construction de 2.286 sur un programme 14.684 habitations rurales dont 12.452 concrétisés, a-t-on ajouté. Au total, pas moins de 4.545 logements toutes formules confondues ont été achevés durant l'exercice 2015, a-t-on souligné.

S'agissant de la résorption de l'habitat précaire (RHP), la direction du logement a réalisé 70 pour cent de logements sur un total de 5.490 habitations inscrites.

Pour ce qui est du logement promotionnel, la wilaya d'Ain Temouchent a enregistré la réalisation, en 2015, de 220 unités sur un programme de 1.921 logements.

Les programmes AADL et LPP ont connu, pour leur part, le lancement en réalisation de 1.000 logements et 222 unités sur 1.000. Enfin, le projet de 500 logements promotionnels publics (LPP), dont l'entreprise de réalisation a été désignée, sera lancé en travaux incessamment, a-t-on annoncé.

APS

SELON L'ONLDT

109 tonnes de résine de cannabis saisies en Algérie durant les 11 premiers mois de 2015

Plus de 109 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant les onze premiers mois de l'année 2015, a-t-on appris hier auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onldt).



"Au total 109.244,628 kg de résine de cannabis ont été saisis durant les onze premiers mois de 2015, dont 60,35% au niveau de la région ouest du pays", a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des trois services de lutte (Gendarmerie nationale, DGSN et Douanes).

Les quantités saisies durant les onze premiers mois de 2015 ont enregistré une baisse de 36,91% par rapport à la même période de l'année 2014, en raison surtout du renforcement du dispositif sécuritaire au niveau des frontières, selon une source proche de l'Office qui relève que malgré cette baisse les quantités saisies restent "encore élevées".

Selon ce rapport, 32,75% des quantités saisies ont été enregistrées dans la région Sud, 5,46 au centre du pays et seulement 1,44% dans la région est du pays.

S'agissant des drogues dures, la quantité de cocaïne saisie en Algérie a très fortement augmenté, passant de 1.238,6 grammes à 86.127,5 grammes (+6853%) durant la même période de référence, ajoute le

même bilan. L'héroïne a également enregistré une hausse conséquente des quantités saisies, passant de 339,11 grammes à 2.573,75 grammes à la même période de référence, soit une hausse de 658%.

Par ailleurs, le rapport a également relevé la saisie de 548.848 comprimés de substances psychotropes de différentes marques, contre 1.006.016 à la même période de référence, soit une baisse de 45,44%.

Plus de 23.000 personnes interpellées pour trafic de drogue

"Les investigations menées par les services concernés, ont abouti à l'interpellation de 23.531 individus, dont 120 étrangers, pour des affaires liées à la drogue", durant les onze premiers mois de l'année 2015, indique le rapport, qui précise que parmi le nombre total des personnes impliquées dans des affaires liées à la drogue 494 personnes sont en fuite. Le bilan a également précisé que sur le total des personnes impliquées, il a été enregistré, notamment 5.042 trafiquants et 14.359 usa-

gers de résine de cannabis, 2.043 traquants et 1.931 usagers de substances psychotropes, 50 traquants et 76 usagers de cocaïne ainsi que 14 traquants et 7 usagers d'héroïne.

Selon la même source, le nombre des personnes interpellées est en hausse de 66,60%, passant de 14.124 individus à 23.531 individus, durant la même période. Par ailleurs, 17.729 affaires ont été traitées, contre 10.270 affaires à la même période de l'année 2014, en hausse de 72,63%.

Sur le total des affaires traitées, 4.159 affaires sont liées au trafic illégitime de la drogue et 13.562 affaires relatives à la détention et à l'usage de la drogue. Un bilan rendu public samedi par le ministère de la Défense nationale (MDN) fait état de la saisie de 128,136 tonnes de drogue et d'importantes quantités de psychotropes durant l'année 2015 par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) et les forces de sécurité dans le cadre de la sécurisation des frontières et de lutte contre le narcotrafic.

SÉTIF ET EL EULMA

Arrestation de 8 personnes pour trafic de stupéfiants et de boissons alcoolisées

Azzedine Tiouri

Pour lutter contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment le trafic des stupéfiants, plusieurs descentes inopinées ont été entreprises, durant la semaine écoulée, par les éléments de la police judiciaire relevant de la Sûreté de daïra d'El-Eulma.

C'est ainsi qu'il a été procédé à l'arrestation de 8 personnes et à la saisie de plus d'un demi kilo de kif traité, 75 bouteilles de boissons alcoolisées et la récupération d'une somme d'argent de 30.000 DA provenant de ce trafic prohibé, nous informe-t-on.

La première opération a été menée par les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire de la Sûreté de daïra d'El-Eulma suite à des informations signalant qu'une personne avait l'intention de vendre une quantité de stupéfiants au centre-ville. Après une surveillance, le mis en cause a été pris en flagrant délit et arrêté en possession de 234 grammes de cannabis et d'une somme d'argent de 30.000 DA. Par ailleurs, dans le même registre, les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire de Sétif, après avoir accentué leurs actions en ciblant certains milieux, ont pu mettre la main sur une quantité de 150 grammes de



kif traité et 56 comprimés psychotropes, ainsi que 75 bouteilles de boissons alcoolisées destinées à la commercialisation en possession de 7 personnes qui ont été arrêtées.

Présentés devant les magistrats instructeurs des deux villes d'El Eulma et Sétif, tous les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt pour détention et trafic de stupéfiants, ainsi que pour vente illicite de boissons alcoolisées.

13.000 toxicomanes pris en charge durant les 9 premiers mois de 2015



Près de 13.000 toxicomanes ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant les neuf premiers mois de l'année 2015, dont plus des deux tiers sont des jeunes âgés entre 16 et 35 ans, a-t-on appris hier auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onltdt). "Au total, 12.900 toxicomanes, dont 5.551 sont âgés entre 16 et 25 ans (43,03% du total), ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant les neuf premiers mois (janvier-septembre) de l'année 2015", a précisé l'Office dans son rapport.

Concernant les tranches d'âge des toxicomanes traités, le rapport fait état aussi de 4.543 personnes âgées entre 26 et 35 ans, alors que 2.309 toxicomanes ont plus de 35 ans et 497 autres ont moins de 15 ans. La prise en charge des toxicomanes, pour soins et désintoxication, a concerné 11.684 bénéficiaires de consultations externes, 1.184 autres bénéficiaires d'hospitalisation volontaire et enfin 32 toxicomanes ont fait l'objet d'injonction thérapeutique, selon la même source.

S'agissant de la situation familiale de ces toxicomanes ayant bénéficié d'une prise en charge, le rapport de l'Office a précisé que 9.256 sont des célibataires et 2.831 sont des mariés. Sur le total des toxicomanes traités, le rapport fait ressortir 1.150 femmes et 11.750 hommes.

AIN TEMOUCHENT

Saisie de 5 quintaux de kif traité et arrestation par la police d'un baron de la drogue

Une quantité de cinq quintaux de kif traité a été saisie, en fin de semaine, au niveau de la zone frontalière ouest, par les éléments de la brigade de lutte contre la contrebande des stupéfiants, relevant de la Police judiciaire d'Ain Temouchent, a-t-on appris, hier, de la Sûreté de wilaya.

Exploitant des informations recueillies par la police judiciaire sur l'existence d'un réseau criminel organisé de contrebande de stupéfiants à partir des frontières ouest, les policiers ont pu localiser l'endroit exact du dépôt aménagé pour l'entreposage de la drogue, où ils ont pu découvrir et saisir les cinq quintaux de résine de cannabis, indique-t-on dans un communiqué. Les éléments de la PJ ont également arrêté un baron de la drogue, autre la saisie de deux voitures utilisées pour le transport des stupéfiants, ajoute-t-on. Il s'agit là de la deuxième saisie d'importance, après celle effectuée, il y a une semaine, et qui a permis l'interception, toujours aux frontières ouest, de 14,50 quintaux de drogue dans un dépôt spécialement aménagé, rappelle-t-on.

APS

Ce que dépensent les ménages algériens en alimentation

Les dépenses annuelles globales des ménages algériens en alimentation sont de l'ordre de 1.875 milliards de dinars (mds DA), soit près de 42% de la totalité de leurs dépenses annuelles de consommation, apprend l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Entre 2010 et 2011, les dépenses alimentaires par les ménages ont presque triplé puisqu'elles étaient de près de 683 mds DA en 2010, indiquent les résultats d'une enquête réalisée en 2011 par l'ONS sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages algériens, publiés hier.

Selon le milieu de résidence, les dépenses alimentaires annuelles en milieu urbain ont atteint 1.281 mds DA en 2011 (contre 449 mds DA en 2010), tandis que dans le milieu rural, elles ont été de 594 mds DA (contre 281 mds DA).

Il est constaté que la part budgétaire de la dépense alimentaire dans les dépenses globales de consommation a baissé en 2011 pour s'établir à 41,8% contre 44,6% en 2010. Selon le niveau de vie des ménages, la part de ces dépenses est toujours supérieure dans le milieu urbain, souligne l'enquête qui relève que plus le niveau de vie augmente, plus l'écart entre les dépenses des deux milieux s'élargit en faveur de l'urbain.

Les produits céréaliers au premier rang des dépenses alimentaires

Par groupes de produits, l'étude de l'ONS montre que les produits céréaliers occupent la première place dans le budget des ménages avec 17,5% de la dépense alimentaire globale, suivis par les légumes frais (13,4%), la viande rouge (13,3%), les produits laitiers (8,4%), la viande blanche (8,3%), les huiles et graisses (7,1%) et les fruits frais (5,1%).

Quant aux autres dépenses alimentaires (restaurants, sandwiches, cantines scolaires, gâteaux de cérémonie...), elles représentent 7,6% des dépenses globales alimentaires.

Selon les catégories sociales que l'ONS répartit en cinq groupes, le niveau des dépenses augmente, évidemment, avec l'évolution du niveau de vie des ménages.

Ainsi, pour le groupe au niveau de vie le plus élevé, il absorbe 31,4% de la dépense globale alimentaire contre 10,8% pour la catégorie sociale au niveau de vie le moins élevé.

Par groupes de produits, la part de la dépense nationale destinée à l'achat de produits céréaliers et des légumes frais représente le double chez les ménages les plus favorisés par rapport aux plus défavorisés, tandis qu'elle triple pour la viande blanche et les fruits secs, quadruple pour la viande



rouge et sextuple pour le poisson.

En fonction du type d'habitat des ménages, les dépenses d'alimentation sont

plus fortes chez ceux habitant des villas, alors qu'elles sont plus maigres chez ceux habitant des constructions précaires.

Ainsi, la moyenne annuelle des dépenses en alimentation chez les ménages habitant une villa ou étage de villa est estimée à 314.000 DA, alors qu'elle est un peu moins de 300.000 DA chez les populations habitant des immeubles, de 280.000 DA dans les maisons traditionnelles (Haouch) et 230.000 DA dans les habitations précaires.

En prenant comme critère par tête d'habitant (et non par ménage), la dépense alimentaire annuelle est estimée à 51.076 DA, soit 52.634 DA en milieu urbain et 48.013 DA en milieu rural.

Cette moyenne évolue sensiblement en fonction du niveau de vie : par tête d'habitant, la dépense alimentaire moyenne est de plus de 80.000 DA/an chez les plus riches et un peu plus de 27.000 DA/an chez les plus pauvres.

Répartition par produits

En 2011, les ménages ont dépensé 1.875 milliards de dinars (mds DA) pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Voici la répartition de ces dépenses en fonction de groupes de produits ainsi que des sous-groupes qui ont fait l'objet de plus de dépenses :

-1- Produits céréaliers : 327,4 mds DA dont:

- Semoule: 103,2 mds DA
- Pain: 71,6 mds DA
- Farine: 39,5 mds DA
- Galette: 17,8 mds DA
- Frik, mermez: 7,6 mds DA

-2- Légumes frais: 251 mds DA dont:

- Pomme de terre: 62,3 mds DA
- Tomates: 28,1 mds DA
- Oignon sec: 16,5 mds DA
- Poivrons: 15,8 mds DA
- Laitue: 14,8 mds DA

-3- Viande de mouton : 193,1 mds DA dont:

- Viande: 188,7 mds DA
- Abats: 4,4 mds DA

-4- Viande de boeuf et veau: 51,8 mds DA dont:

- Viande de boeuf et veau: 42,2 mds DA
- Dérivés (mergaz, cachir, corned-beef...): 8,3 mds DA
- Abats de boeuf et veau: 1,4 mds DA

-5- Volaille, lapin et gibier: 156 mds DA dont:

- Poulet: 112,3 mds DA
- Oeufs: 31 mds DA
- Dinde: 9,4 mds DA
- Abats et conserve: 2,8 mds DA

-6- Poisson : 26,4 mds DA dont:

- Sardines: 16 mds DA
- Autres poissons frais, crustacés et mollusques: 5,1 mds DA
- Conserves de sardines, thon et d'autres poissons: 4,05 mds DA
- Poisson congelé ou surgelé: 1,3 mds DA

-7- Lait et produits laitiers: 158,03 mds DA

- Lait en sachet ou en brick: 61,02 mds DA
- Lait en poudre: 25,3 mds DA
- Yaourt aromatisé ou nature: 19,6 mds DA
- Fromage en portions: 12,9 mds DA
- Petit-lait: 9,7 mds DA

-8- Huiles et graisses: 133,4 mds DA dont:

- Huile de table (soja, tournesole...): 82,7 mds DA
- Huile d'olive: 30,1 mds DA
- Margarine: 10,3 mds DA
- Beurre en paquet: 3,2 mds DA
- Soumâa (à base végétale): 2,7 mds DA

-9- Fruits frais: 95,04 mds DA dont:

- Oranges: 18 mds DA
- Pommes: 16 mds DA
- Pastèques: 12,06 mds DA
- Bananes: 10 mds DA
- Raisin: 8,3 mds DA

-10- Sucres et produits sucrés: 74,9 mds DA dont:

- Sucre cristallisé: 45,8 mds DA
- Chocolat en tablettes: 5 mds DA
- Miel pur: 4,6 mds DA
- Bonbons et chewing-gum: 4,4 mds DA
- Confitures, compotes et gelée: 3,2 mds DA
- Crème glacée: 2,6 mds DA

-11- Boissons non alcoolisées: 70,04 mds DA dont:

- Limonade (soda): 40,7 mds DA
- Jus de fruits: 19,8 mds DA
- Eau minérale non gazeuse: 5,9 mds DA
- Eau minérale gazeuse aromatisée: 1,9 mds DA

-12- Café, thé et infusions: 61,1 mds DA dont:

- Café moulu: 43,7 mds DA
- Thé: 8,01 mds DA
- Café en grains: 7,2 mds DA
- Tisane et herbes médicinales: 1,3 mds DA

-13- Autres dépenses alimentaires: 142,7 mds DA dont:

- Dépenses alimentaires pour cérémonies (fêtes...): 61,7 mds DA
- Café et thé (en dehors de la maison): 30 mds DA
- Casse-croûte et sandwich: 24,1 mds DA
- Restaurants et repas préparés 22,7 mds DA.

Chauds, les marrons, chauds ! un business florissant malgré le soleil

Par Moza Daghiche

Comme chaque année à pareille époque, la vente de marrons chauds, ces délicieuses friandise qui réchauffent aussi les doigts engourdis par le froid, est un business florissant même si un soleil rayonnant s'entête à repousser les premiers frimas de l'hiver.

Avec beaucoup d'entrain, les vendeurs de marrons (ou châtaignes) grillés, installés dans plusieurs coins «étudiés» du centre de l'antique Cirta, ne se formalisent pas le moins du monde des caprices de la météo, d'autant que les clients sont nombreux et jouent quelquefois du coude pour se saisir d'un cornet de marrons.

L'odeur exquise du fruit titille les narines et met l'eau à la bouche des passants qui s'empressent, en effet, de commander un cornet et se brûlent, souvent, les doigts en décortiquant la première coquée de châtaigne sortie tout droit du «kanoun» (sorte de brasero).

Les châtaignes grillées, un business qui «roule»

A proximité du marché des Frères Bettou, au boulevard Mohamed-Belouizdad (ex-St-Jean), cœur palpitant de Constantine, Haïder, un jeune homme d'une vingtaine d'années, s'active à remuer des châtaignes pla-

cées dans une poêle, sur le feu de charbon d'un «kanoun» incandescent.

Dès qu'un client «pointe» le nez, Haïder s'empresse d'emballer le contenu de la poêle dans un cornet fait de vieux journaux et le tend, le sourire aux lèvres, au client.

Le cornet d'une dizaine de marrons est cédé à 50 dinars, mais leur parfum si particulier fait souvent revenir les clients chez Haïder qui confie tout sourire à l'APS que les affaires «se portent mieux encore cette année» et tient à préciser que les châtaignes grillées se vendent de mieux en mieux dans le ciel bleu.

«On a tendance à associer les marrons chauds avec la brume et le froid, c'est un peu vrai, mais leur odeur quand ils sont grillés à point attire les gens, même quand les journées sont printanières», soutient-il.

Evasif sur son chiffre d'affaires, Haïder souligne qu'il arrive à écouter jusqu'à dix (10) kg de châtaignes grillées par semaine, avec une marge bénéficiaire qu'il qualifie (du bout des lèvres) de «satisfaisante».

Le jeune homme s'approvisionne auprès des grossistes de la commune de Hamma-Bouziane et admet que les quelques mois de vente de châtaignes grillées «dopen» ses affaires. «Avant le mois de novembre, date du début de la cueillette des châtaignes, je gagne ma vie en vendant de la vaisselle à proximité du marché de Daksî (à la périphé-

rie de Constantine, ndlr), mais dès que les châtaignes arrivent, je m'installe au centre-ville, il y a plus de monde et les gens, ici, ne refusent pas un petit plaisir», commente le jeune commerçant.

Les châtaignes du massif de Collo, les meilleures sur le marché

Aujardin Bennacer, au centre-ville, dans un cadre idyllique, entouré d'arbres centenaires et profitant d'une ombre large et aérée, Saïd propose, à côté du thé à la menthe, des marrons grillés. Pour ceux qui fréquentent le jardin Bennacer, ce sexagénaire est vendeur de thé mais ses activités commerciales «s'élargissent» en fonction de la saison. Celui qu'on nomme affectueusement «Ammi Saïd» a installé un grand stand pour sa nouvelle activité et «sous-traite» avec des jeunes la vente de châtaignes.

Ces adolescents de quatorze ou quinze ans, incisent le fruit, le mettent dans une poêle et s'occupent à former des cornets, tandis que le chef «manie» la caisse avec le sourire.

Originaire de la ville de Collo (Skikda), Saïd, dès qu'il s'agit de châtaignes, jure par tous les saints que celles de sa ville, poussant à plus de 1.000 m d'altitude au milieu d'une forêt dense, sont «les meilleures d'Algérie». «Allez donc faire un tour du côté d'Ouled Attia, à Collo, et vous verrez de quoi je parle,

des châtaignes superbement bombées, au goût si parfumé, gorgées de soleil, on n'en voit pas de semblables dans tout l'est du pays», lance avec conviction le sexagénaire.

Tout en décortiquant une coquе bien grillée, Saïd affirme qu'à Collo «tout un savoir-faire traditionnel lié à la culture du châtaignier est en train de disparaître».

Il affirme, quelque peu amer, que la culture et la vente des châtaignes étaient, à Ouled Attia, «la ressource financière principale des gens de cette zone forestière, mais on ne fait rien pour les aider ou les encourager à préserver leur gagne-pain».

Le sexagénaire achemine sa marchandise «depuis chez lui» avec l'aide d'un jeune cousin. «Ce sont les fruits de châtaigniers racapés d'une étrange maladie qui a sévi dans la propriété familiale. Dégustez comme c'est bon».

Se proclamant connaisseur de l'histoire et des châtaignes, Saïd, tout en leur tendant un cornet de marrons à 50 dinars, «glisse» une petite leçon d'histoire à ses clients : «Il y a longtemps, les châtaignes ont permis à des peuples de la Méditerranée de survivre à des famines, le fruit rassasié et ceux de Collo ont vraiment un goût particulier», dit-il, suscitant parfois des hochements de tête admiratifs.

La croissance économique américaine en deçà des attentes durant le 3^e trimestre de 2015

La croissance de l'économie américaine au troisième trimestre de l'année 2015 a été moins forte que prévu, un état de fait lié, selon des experts, aux difficultés économiques ayant secoué les marchés financiers en août.



La croissance économique était de 2% au lieu de 2,1% estimée auparavant.

Ce chiffre représente une nette baisse de la croissance par rapport à celle enregistrée au trimestre précédent, avec 3,9%, révèlent des chiffres publiés par le département du Commerce

La Réserve fédérale prévoit une accélération de la croissance en 2016 pour atteindre 2,3% en dépit du taux d'intérêt légèrement plus élevé.

En raison de la vigueur du dollar, les exportations ont augmenté à un taux annuel modeste de 0,7% au troisième trimestre,

bien en dessous des 5,1% enregistrés sur la période avril-juin.

Quant à la consommation des ménages, qui représente plus de deux tiers de l'activité économique américaine, elle a progressé de 3% entre juillet et septembre.

ETATS-UNIS

Des digues fragilisées par les inondations dans le Midwest

Les secours restaient mobilisés samedi dans le Midwest américain touché par de graves inondations, des digues menaçant de se rompre sous la pression de l'eau, selon les autorités.

Dans ces régions en danger de l'Etat de l'Illinois, des centaines d'habitants continuaient d'être évacués, tandis que se poursuivaient les recherches d'éventuelles vic-

times. Les inondations ont fait plus d'une vingtaine de morts dans l'Illinois et dans l'Etat voisin du Missouri en une semaine.

Les services météorologiques ont maintenu l'état d'alerte jusqu'à au moins dimanche, alors que le danger d'inondation se déplace vers le sud, dans le grand bassin du fleuve Mississippi et de ses affluents, selon l'AFP.

Bruce Rauner, gouverneur de l'Etat de l'Illinois, a donné vendredi la mobilisation active des militaires de la Garde nationale pour contribuer aux efforts de sauvetage et lutter contre la montée des eaux. Le niveau de plusieurs cours d'eau importants est toutefois redescendu dans d'autres régions, ce qui a permis de rouvrir certains axes routiers. Les inondations

avaient débuté le week-end dernier, alimentées par de fortes pluies qui ont déversé jusqu'à plus de 25 centimètres de précipitations en certains points du Missouri.

Les Etats-Unis sont frappés depuis Noël par une vague de violentes intempéries qui ont déjà fait plusieurs dizaines de morts et entravé les retours des congés de fin d'année.

ILE MAURICE

« De grands projets seront mis en œuvre en 2016 »

L'île Maurice sera un immense chantier en 2016 avec les grands projets qui seront mis en oeuvre cette année, a annoncé le Premier ministre mauricien Anerood Jugnauth, dans son message du Nouvel An diffusé vendredi soir par la radio et la télévision nationales.

Il a affirmé n'avoir aucun doute sur le fait que « le pays est fermement sur les rails du second miracle économique dont rêvent tous les Mauriciens ». « 2016 sera définitivement l'année du redécollage économique. Beaucoup plus d'emplois seront créés. Déjà en 2015, pas moins de 17.000 nouveaux emplois ont été créés, soit 14.000 dans le secteur privé et 3.000 dans le secteur public.

Il ne fait aucun doute que notre pays est fermement sur les rails d'un second miracle économique dont tous les Mauriciens rêvent », a assuré celui qui est reconnu comme le « Père » du miracle éco-

nomique qu'a connu l'île Maurice dans les années 80-90.

Aneerood Jugnauth a d'abord parlé des bases qui ont été jetées pour conduire le pays vers une « économie à revenus élevés ». Il a ainsi mentionné l'ouverture de l'accès aérien et une réorientation stratégique de l'industrie du tourisme qui a enregistré des records en termes d'arrivées et de recettes en 2015.

Il a également évoqué les accords signés entre Air Mauritius et l'aéroport de Changi de Singapour, qui débouchera sur la création d'un corridor Afrique-Asie.

Le Premier ministre a ensuite évoqué les chantiers qui verront le jour en 2016. Plusieurs chantiers ont été lancés ou seront lancés très bientôt, notamment Airport City à Plaisance, Heritage City à Highlands, Technopark à Rose-Belle, des projets de développement dans le

port, le projet « bunkering » et des développements dans l'économie océanique.

Des projets qui nécessiteront des investissements de 1,4 milliard de dollars alors que plusieurs projets d'infrastructure routière coûteront près de 500 millions de dollars.

« Ces projets démarreront en juillet. Le pays deviendra un immense chantier et il y a des développements tous azimuts. 2016 sera définitivement l'année du redécollage économique ».

Il a aussi parlé d'investissements importants dans le secteur des TIC et de la démocratisation d'internet.

« 250 points de wifi gratuit ont été installés à travers le pays en 2015, et 135 autres seront installés cette année ». Enfin, il a assuré que son gouvernement va apporter une réforme majeure dans l'éducation avec l'introduction de l'école primaire étaillée sur neuf ans.

William Shakespeare et Beatrix Potter sur des pièces de monnaie britanniques en 2016

Les écrivains britanniques, William Shakespeare et Beatrix Potter, figureront sur de nouvelles pièces de monnaie du Royaume-Uni qui seront mises en circulation en mai 2016, a indiqué l'institut royal de la monnaie dans un communiqué.

Des œuvres du poète, dramaturge et écrivain, Shakespeare, mort en 1616, et de l'écrivaine, Beatrix Potter, connue pour ses livres de contes illustrés pour enfants, née en 1866 (décédée en 1943), seront illustrées sur des pièces



de monnaie de 2 livres, et 50 pence. Le Royaume-Uni célèbre en 2016, l'anniversaire de la mort ou de la naissance de ses artistes, au même titre que de grands événements histo-

riques, tel que le grand incendie de Londres de 1666, la bataille de Hastings qui a emporté le dernier roi anglo-saxon d'Angleterre, Harold Godwinson. « Chacune des

nouvelles pièces de monnaie pour 2016 donne un aperçu de la Grande-Bretagne au cours des 1000 dernières années, marquant les moments-clés, les organisations et les personnes qui ont façonné la nation », a souligné l'institut Royal de la monnaie.

L'émission de ces nouvelles pièces de monnaie fait partie d'un programme de cinq ans de la Monnaie royale à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, et d'autres nouvelles pièces sont prévues, précise-t-on.

TUNISIE

L'année touristique 2016 s'annonce faible

L'année touristique 2016 en Tunisie s'annonce sous de mauvais auspices, selon les derniers indicateurs publiés par le ministère tunisien du Tourisme.

Les recettes du secteur touristique ont en effet régressé à fin novembre 2015, de 33,8% à 2,249 millions de dinars (MD), par rapport à la même période de 2014.

Les revenus du tourisme sont en chute libre par rapport à l'année de référence 2010, au cours de laquelle la Tunisie avait engrangé 3,277 MD (11 mois). Les indicateurs montrent également, une baisse de 44,7% des nuitées par rapport à 2014 et de 54,6% par rapport à 2010. En effet, du 1er janvier au 30 novembre 2015, les nuitées se sont montées à 15,512 millions, contre 21,038 millions en 2014 et 34,171 millions en 2010.

Les faibles résultats enregistrés par le secteur touristique se manifestent également, par la régression du nombre des entrées de 7,33 millions en 2010, à 6,716 millions en 2014 et 4,955 millions à fin novembre 2015.

Toujours selon les mêmes sources la crise se poursuivra durant les quatre premiers mois de l'année 2016. Le président du groupement professionnel du tourisme de la confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (CONECT), Houssem Ben Azouz prévoit « la poursuite de la crise du tourisme en Tunisie au cours des quatre premiers mois de 2016 ».

Il a déclaré à l'Agence TAP, que plusieurs tours opérateurs internationaux n'ont pas prolongé la destination Tunisie, dans leurs activités en 2016».

Le responsable de la CONECT a considéré que la crise qui frappe le tourisme tunisien en 2015, est «la plus grande de son histoire», précisant que 270 unités ont fermé sur un total de 570 hôtels classés (48%).

Premières expéditions de brut américain après la levée de l'interdiction d'exportation du pétrole

Les compagnies pétrolières américaines ont livré en début d'année leurs premières ventes de pétrole brut à l'étranger, mettant fin à l'interdiction pesant depuis 40 ans sur les exportations de pétrole américain.

Le géant pétrolier ConocoPhillips et la compagnie NuStar Energy ont commencé à exporter le 31 décembre dernier, devantant le groupe Products Partners qui avait annoncé qu'il allait expédier les premières livraisons de brut durant la première semaine de janvier.

Le pétrolier de ces deux compagnies a quitté jeudi passé le port Corpus Christi, situé au nord de la frontière du Texas avec le Mexique pour livrer les premières exportations de brut américain à la compagnie néerlandaise Vitol Group, leader mondial du courtage pétrolier. Les ventes américaines de brut à l'étranger ont repris en janvier après que le président Barack Obama a entériné la décision du Congrès de lever l'interdiction sur les exportations du pétrole, décretée dans les années 1970 dans le sillage de l'embargo pétrolier des pays arabes membres de l'Opep qui a provoqué un rationnement des carburants aux Etats-Unis.

La suppression des restrictions à l'exportation qui est une conséquence logique de l'augmentation spectaculaire de la production américaine de brut en mal de débouchés aura, par ailleurs, peu d'impact sur les cours du pétrole, selon le dernier rapport de l'agence américaine d'information sur l'énergie (Energy Information Administration).

Le rapport diffusé en septembre 2015 et actualisé en décembre dernier à l'occasion de la levée de cette interdiction, avance que l'offre américaine sur le marché ne va pas peser sur les cours du brut qui resteront largement dépendants des fondamentaux que sont l'offre et la demande. Avec le surplus de l'offre qui viendra des Etats-Unis, les prix resteront à leur niveau actuel ou pourraient toutefois enregistrer une légère baisse, selon les pronostics de l'agence américaine.

APS

M'SILA : Agression à l'arme blanche du P/APC de Hammam Dalâa

Le premier magistrat de la commune de Hammam Dalâa, à l'ouest de M'Sila, a fait l'objet d'une agression à l'arme blanche dans l'enceinte de la mairie.

L'agresseur, la trentaine, qui n'a pas bénéficié d'une aide au logement rural, a blessé le maire au bras à l'aide d'une arme blanche, alors qu'il était avec des citoyens.

Une plainte a été déposée le jour même pour agression et insulte. Le P/APC a été conduit à l'hôpital pour des soins et il est sorti dans la même journée.

L'agresseur a été arrêté Faut-il alors des gardes du corps pour les maires en fin de mandat ? Ces derniers sont devenus le maillon faible et la cible facile des citoyens en colère.

M.B.

BILAN ANNUEL SATISFAISANT DE LA SÛRETÉ DE WILAYA 3.639 retraits de permis de conduire durant l'année 2015

Comme chaque année, la Sûreté de wilaya de M'Sila dresse son bilan, coordonné avec tous ses services. Les résultats obtenus cette année sont plutôt satisfaisants.

Ainsi, durant l'année 2015, au service de la réglementation, il a été recensé 589 accidents causant la mort de 25 personnes et blessant pas moins de 717 autres.

Le même service de l'ordre public a enregistré 2145 délits, 15 691 infractions, 542 mises en fourrière, 3639 retraits de permis de conduire. De leur côté, les services de la PJ ont enregistré dans le cadre de la prévention et lutte contre les atteintes aux personnes et aux biens, 4371 affaires, ayant impliqué 5481 personnes.

M.B.

PROTECTION CIVILE 2 211 interventions en 24 heures

Durant la période du 02 au 03 Janvier 2016 arrêt ce matin à 08H00, les unités de la Protection civile ont enregistré 2211 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies. Dispositif de sécurité ... etc. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 06 les plus mortelles ayant causé le décès à 05 personnes sur les lieux d'accidents et 23 autres blessés, traitées par nos secours, puis évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d' Oum el Bouaghi avec 03 personnes décédées et 01 autre blessée suite à une collision entre un véhicule léger et un bus de transport de voyageurs, survenue sur la RN n°10 commune d' Oum el Bouaghi. Par ailleurs, les secours de la protection civile de la wilaya de Guelma sont intervenus pour prodiguer des premiers soins à 02 personnes légèrement brûlées, suite à une fuite de gaz enflammé à l'intérieur d'un domicile, sise à la cité Bouchama Ahmed commune d'Qued Zenati, les victimes ont été évacuées vers l'hôpital local. A souligner aussi, l'intervention des éléments de la protection civile de la wilaya Bordj Bou Arreridj pour la prise en charge d'une 01 personne blessée suite à l'explosion de gaz de ville dans une cuisine d'une habitation , sise à la cité Moumene Abdelkader commune de Bordj Bou Arreridj , la victime a été transférée par nos secours vers l'hôpital local .

NAÂMA: Programme en cours pour préserver la biodiversité de la zone d'Enfikha

Un programme d'envergure est en cours de réalisation pour la préservation de la biodiversité de la zone d'Enfikha (168 km au sud de Naâma), a-t-on appris hier auprès de la Conservation des forêts de la wilaya.

Lancé en 2011 sur plusieurs phases, ce programme vise l'extension du couvert végétal sur une surface de 1.300 hectares (ha) et la régénération de la nappe alluviale et des plantes de tamarix, de l'armoise, du jujubier sauvage et de l'Atriplex, en plus d'autres espèces adaptées aux conditions climatiques locales, dont l'acacia et le pistachier de l'Atlas, a expliqué le responsable du bureau de valorisation de la biodiversité et des zones humides à la conservation des forêts, Abdelkader Allali.

Cette opération a permis d'atteindre des résultats palpables, notamment en matière de lutte contre le phénomène de la désertification et la protection de la biodiversité dans cette région aux importantes potentialités naturelles, a-t-il souligné.

Le programme de la Conservation des forêts de Naâma prévoit, au titre de l'année 2016, le lancement, dans le cadre de la protection des zones pastorales, d'une série d'opérations devant toucher également les zones pastorales de Bouguerne et El-Wassia (commune d'El-Biodh) et de Souiridj (commune d'El-Kasdir), s'étant dégradé du fait de l'avancée des sables, du manque de pluies et du recul des rendements fourragers, a



indiqué la même source.

Des associations s'emploient, pour leur part, à la valorisation des ressources naturelles, la protection des espèces animales et végétales menacées, à travers les steppes semi-arides,

la préservation des réserves naturelles, la lutte contre la surexploitation des sols fragilisés par les labours illicites et anarchiques, à l'instar de la zone d'Enfikha appelée à contribuer au développement de l'environnement touristique.

La Conservation des forêts s'emploie à mettre en oeuvre ces actions de protection de la faune par l'orga-

nisation d'opérations de lâcher d'espèces d'oiseau, dont l'outarde, ainsi que de l'aigle, du fennec du mouflon et de l'écreuil de barbarie.

Les associations assurent également une importante mission de sensibilisation de la population locale au respect des zones de mise en défens, l'extension de plantations pastorales en vue de freiner l'érosion et de contribuer à la régénération du couvert végétal, la protection des ressources hydriques et la préservation du mode social traditionnel "ami de l'environnement", selon la même source.

OUM EL BOUAGHI 3 morts dans un accident de la circulation



Trois personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de samedi à dimanche près de la ville d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident consiste en une

collision entre un véhicule léger et un bus qui s'est produite au lieu-dit Bir Djedida (4 km à l'ouest d'Oum El Bouaghi) provoquant la mort de trois personnes âgées entre 25 et 35 ans, a précisé la même source. Les victimes de cet accident

ont été évacuées vers la morgue de l'hôpital Mohamed-Boudiaf du chef lieu de wilaya, tandis qu'une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

ORAN: 200 exposants attendus au SIAG 2016

Plus de 200 exposants sont attendus à la 4ème édition du Salon international de l'industrie alimentaire (SIAG), prévu en mars prochain au Centre des conventions d'Oran, a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Organisé par l'agence de communication "Proximity PR", cette édition qui se tiendra du 4 au 12 mars prochain, a pour objectif principal, "de contribuer à une meilleure connaissance du potentiel du secteur industriel agro-alimentaire national", a-t-on précisé. Depuis sa première édition en 2013, ce salon a participé au développement de divers créneaux dans différents secteurs des filières, tels l'emballage, le conditionnement des aliments entre autres, soulignent les organisateurs.

Le SIAG a permis, également, l'instauration d'un espace privilégié de rencontres permettant aux entreprises algériennes et étrangères d'échanger leurs expériences et de développer des relations d'affaires mutuellement bénéfiques. Pour cette



4ème édition du SIAG, un riche programme d'animation a été tracé, entre conférences, rencontres, et forums de discussion qui seront animés par des experts sur des sujets d'actualité comme la sécurité alimentaire, le packaging et les potentialités du secteur agroalimentaire.

Des conférenciers du "SIAG Congrès" présenteront des approches intéressantes dans le contexte du débat actuel sur la gestion durable dans la sécurité alimentaire.

L'occasion sera aussi de présenter l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée à partir de la fabrication et l'amélioration de l'emballage, en passant par l'emballage lui-même et la distribution, jusqu'à l'assurance de la qualité et la protection du consommateur, a-t-on souligné de même source.

SIDI BEL-ABBÈS :

Les auteurs présumés d'enlèvement et d'assassinat de l'enfant Chaibi Miloud sous mandat de dépôt

Quatre auteurs présumés d'enlèvement et d'assassinat de l'enfant Chaibi Miloud à Sidi Bel-Abbes ont été placés sous mandat de dépôt, a-t-on appris hier auprès du tribunal de Ben Badis.

Les mis en cause âgés entre 21 et 24 ans ont été arrêtés suite à l'intensification des investigations et la mobilisation de tous les moyens humains, matériels et scientifiques et présentés samedi devant le procureur de la République près le tribunal de Ben Badis, pour les chefs d'inculpation d'enlèvement et sévices corporels, acte contre nature sur mineur de moins de 16 ans et homicide volontaire avec prémeditation, selon la même source. Les faits de cette affaire remontent au 29 décembre dernier, lorsque le corps de l'enfant Miloud Chaibi a été retrouvé ligoté et emballé dans un sac en plastique dans la ville de Ben Badis.

Les investigations, après la prise d'échantillons de salive et du sang et d'empreintes, ont conduit à l'arrestation des quatre inculpés et l'enquête se poursuit, a-t-on indiqué.



AÏN DEFLA :

Réception en 2016 de 5.000 logements publics locatifs

Cinq mille (5.000) logements publics locatifs (LPL) seront réceptionnés durant l'année 2016 dans la wilaya de Aïn Defla, a-t-on appris dimanche d'un responsable de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Les plus grandes communes de la wilaya, à l'instar de Aïn Defla, Miliana, Djendel et El Attaf, sont concernées par cette opération de réception, a indiqué Hocine Titaouni, responsable de la division maîtrise de la réalisation des projets au niveau de l'antenne locale de l'OPGI, qualifiant de "satisfaisante" la cadence de réalisation des logements.



Une opération de réalisation de plus de 3100 logements du même type sera lancée notamment dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire dans le courant du troisième trimestre de l'année en cours, a signalé M.Titaouni.

Estimé à 18174 logements, tous types confondus, pour une population globale de plus de 846 000 habitants, le parc logement de la wilaya

progressera à la faveur de la prochaine réception des logements de type socio-locatifs, ont assuré les responsables locaux du secteur.

Le wali de Aïn Defla, Kamel Abass, avait récemment fait état de la construction, en cours sur le territoire de la wilaya, de plus de 17 000 logements de type social public locatif.

Selon le chef de l'exécutif, il sera procédé au courant du premier semestre de l'année 2016, à l'attribution de plus de 5000 logements publics locatifs aux bénéficiaires dont les listes seront arrêtées par les commissions de daïras.

Interruption partielle du trafic du tramway d'Alger

Le tramway d'Alger a connu hier une interruption partielle du trafic de 8h22 jusqu'à 9h25 entre les stations Ben Merad et Sidi Dris, a indiqué la Société d'exploitation des tramways (SETRAM) dans un communiqué.

Le trafic a été interrompu "en raison de manifestations sur la voie", ajoute le communiqué, signalant que le trafic a repris sur toute la ligne "en mode nominal".

BOUIRA :

Lancement, bientôt, des travaux de réalisation d'un parc d'attractions et de loisirs



Les travaux de réalisation d'un parc d'attractions et de loisirs seront bientôt lancés dans la ville de Bouira pour une enveloppe financière de 240 millions DA, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. Devant s'étendre sur une superficie de quatre hectares, cet espace sera aménagé près du complexe sportif Rabah Bitat, à la sortie ouest de la ville, a-t-on précisé à la wilaya. Le futur parc d'attraction sera doté

d'aires de jeux, deux piscines dont une couverte et un lac, a précisé la même source, ajoutant que "tout est fin prêt pour que les travaux soient lancés incessamment, dont les délais ne devront pas dépasser les 18 mois". Actuellement, Bouira ne dispose d'aucun espace d'attraction et de loisir, excepté la forêt récréative d'Erriche qui manque, toutefois, de plusieurs infrastructures d'attraction.

ORAN

DU 18 AU 20 FÉVRIER 150 exposants attendus au Salon international du tourisme "Siaha"

La 7ème édition du Salon international du tourisme, voyages et transports "SIAHA 2016", prévu du 18 au 20 février prochain au Centre des conventions d'Oran (CCO), verra la participation de 150 exposants nationaux et étrangers, a-t-on appris hier auprès des organisateurs.

Cette manifestation réunira des professionnels nationaux et étrangers du secteur du tourisme et du voyage, notamment des offices de tourisme, des agences de voyages, des établissements hôteliers, des transporteurs, des banques, des compagnies d'assurances et des investisseurs, ont indiqué les organisateurs.

Plusieurs exposants étrangers participeront également à cet événement comme la Tunisie, le Maroc, l'Espagne (Office du tourisme de Benidorm), la Turquie, le Portugal, Malte, la Jordanie, la Thaïlande et l'Inde.

Cet événement annuel constitue une opportunité de contacts et d'échanges d'expériences entre les différents opérateurs en matière de promotion du produit touristique algérien à travers des rencontres bilatérales.

Le Salon permettra également d'exposer les nouveaux projets et investissements touristiques en cours, de tracer les perspectives de développement du tourisme national, d'être en relation directe avec le grand public et de présenter les nouvelles destinations et tendances, ainsi que les produits d'été, indique-t-on.

Ce rendez-vous, qui coïncidera avec les préparatifs de la saison estivale 2016, permettra aux responsables d'agences de tourisme et de voyages, des offices, des centres et camps de vacances, des stations thermales, des centres de thalassothérapie, de faire découvrir leurs produits et de promouvoir la destination Algérie, indique-t-on.

Certains projets publics et privés en matière d'hôtellerie et de restauration, ainsi que les offres en matière de formation en tourisme au profit des jeunes devront occuper une bonne place dans ce salon.

Dans ce cadre, il y a lieu de relever la présence, cette année, d'instituts et écoles de formation aux métiers du tourisme à l'exemple de l'école nationale Supérieure du Tourisme (ENST), ainsi que l'Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger (ESHRA).

Par ailleurs, un espace entièrement dédié à la promotion de la gastronomie algérienne est prévu, à travers des shows culinaires et des présentations des produits du terroir, le but étant de faire de la gastronomie une partie intégrante du tourisme algérien.

Ce salon, organisé par l'agence Astra Communication et placé sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, constitue aussi un espace pour les compagnies de transport aérien et maritime, les agences de location de voitures et les compagnies d'assurances pour mettre en exergue leurs prestations et formules proposées, souligne-t-on de même source. Des communications traitant des métiers liés au tourisme animées par des professionnels figurent au programme de ce salon.

APS

GRÈCE : Un enfant de deux ans mort noyé suite au naufrage d'une embarcation en mer Egée



Un enfant de deux ans est mort noyé suite au naufrage d'une embarcation transportant des migrants en mer Egée, ont annoncé les garde-côtes grecs.

Le bateau transportant quarante réfugiés en provenance de Turquie a fait naufrage samedi près des rivages escarpés de l'île d'Agathonissi. Des pêcheurs locaux ont alerté les garde-côtes grecs qui ont déplié sur les lieux le navire d'une fondation basée à Malte se consacrant au sauvetage de personnes en détresse.

Selon les garde-côtes, les pêcheurs ont repéré l'enfant noyé et une femme tombée à la mer, en plus de 38 réfugiés qui avaient réussi à grimper sur les rochers.

Les morts et les blessés ont

été transportés à Pythagorio, port de l'île de Samos. Dix migrants ont été hospitalisés pour hypothermie.

«Aujourd'hui, nous nous sommes retrouvés face à la plus jeune victime de la crise des migrants. C'est un rappel tragique des milliers de personnes qui ont péri en tentant d'atteindre la sécurité dans des conditions éprouvantes», a déclaré le fondateur de la fondation MOAS, basée à Malte, Christopher Catrambone.

MOAS a lancé sa mission en mer Egée en décembre entre la Turquie et la Grèce, en coopération avec les garde-côtes grecs, des ONG, des pêcheurs et des bénévoles.

La juge Aruna Devi Narain a trouvé que les règlements ont été faits légitimement par les autorités compétentes et pour la protection de l'environnement et de l'intérêt public.

Le gouvernement grec est resté fermement sur sa volonté de banir les sacs en plastique devenus un véritable fléau affectant l'écosystème terrestre comme maritime.

Un moratoire de six mois réclamé par la Plastic Products Manufacturers Association a été refusé.

L'association des fabricants des sacs a réclamé un délai pour leur permettre d'importer de la matière première pour des sacs biodégradables et des équipements de production répondant aux normes internationales. Elle avait porté l'affaire en Cour mais a essayé un revers.

La juge Aruna Devi Narain a trouvé que les règlements ont été faits légitimement par les autorités compétentes et pour la protection de l'environnement et de l'intérêt public.

Le gouvernement grec est resté fermement sur sa volonté de banir les sacs en plastique devenus un véritable fléau affectant l'écosystème terrestre comme maritime.

Toutefois, les sacs qui sont déjà en circulation peuvent être utilisés 'par les consommateurs uniquement'.

Ces derniers, qui détiennent ces sacs chez eux, pourront les utiliser autant de fois qu'ils le souhaitent sans en être inquiétés par les autorités. Mais, ils ne pourront en acheter d'autres.

Quant aux commerçants qui disposent de ce type de sacs, ils doivent, eux, s'en débarrasser en les revendant à des entreprises de recyclage.

Les gérants de boutiques et de supermarchés sont un peu plus embarrassés car les sacs biodégradables ne sont pas encore disponibles ou très rares. Ils devraient faire leur apparition dans un mois, a confié un responsable d'une chaîne de supermarchés. Les producteurs locaux, quant à eux, n'ont toujours pas importé les matières premières pour pouvoir se lancer dans la production.

Sur l'île Rodrigues, qui fait partie de la République de Maurice, l'Assemblée régionale avait déjà appliquée cette mesure depuis l'année dernière.

La Chine encore sous alerte jaune à la pollution

Le smog (brouillard toxique) persistera de dimanche à lundi matin a annoncé le Centre météorologique national qui a renouvelé l'état d'alerte jaune dans plusieurs villes et contrées du pays.

Ainsi, les villes de Pékin et Tianjin, les provinces du Shandong, du Henan, du Shaanxi, de l'Anhui, du Jiangsu, du Hunan, du Heilongjiang, du Liaoning et du Sichuan seront confrontées au smog de dimanche à lundi matin, a encore indiqué la même



source. Le public doit prendre des mesures de protection durant ses activités en plein air, et ceux qui souffrent de maladies respiratoires doivent rester à domicile. La

Chine possède un système d'alerte météorologique disposant de quatre couleurs : le rouge représentant le niveau le plus grave, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

FINLANDE : Durcissement des modalités d'entrée pour les migrants en provenance d'Allemagne

Les autorités finlandaises ont annoncé samedi un durcissement des modalités d'entrée pour les migrants, notamment en provenance d'Allemagne, afin de freiner l'afflux des demandeurs d'asile. La compagnie maritime finlandaise «Finnlines» va désormais demander aux personnes désireuses de s'embarquer sur ses navires dans la ville allemande de Lübeck de présenter un visa Schengen ou un permis de séjour délivré par les autorités finlandaises. «Outre le passeport ou la carte d'identité avec photo, les passagers qui souhaitent entrer en Finlande doivent posséder un visa, un permis de séjour ou un autre document approprié», a indiqué Finnlines dans un communiqué. La compa-

gnie a précisé qu'«aucun passager dépourvu de ces documents ne sera admis à bord». Les autorités finlandaises ont indiqué avoir reçu plus de 32.000 demandes depuis le début de l'année, dont 7.058 dans le seul mois d'octobre. Les chiffres actuels sont incomparables avec ceux de l'année 2014, où le nombre de demandeurs d'asile n'était que de 3.650. L'accueil d'un nombre croissant de réfugiés est un sujet de préoccupation depuis plusieurs mois dans le pays nordique où les centres d'accueil sont débordés, notamment dans les grandes villes. Considérant être parvenue au bout de ses capacités, la Finlande avait déjà prévenu qu'elle ne pourrait plus garantir un logement à tous les migrants arrivés sur son sol.

L'île Maurice interdit les sacs en plastique pour les courses

Depuis le 1er janvier les sacs en plastique habituellement utilisés pour les courses sont interdits sur l'île Maurice.

Annoncée depuis six mois, la nouvelle loi sur la protection de l'environnement prévoit des amendes allant jusqu'à 270 dollars pour toute personne trouvée coupable de vente des sacs en plastique.

Le gouvernement mauricien est resté fermement sur sa volonté de banir les sacs en plastique devenus un véritable fléau affectant l'écosystème terrestre comme maritime.

Un moratoire de six mois réclamé par la Plastic Products Manufacturers Association a été refusé.

L'association des fabricants des sacs a réclamé un délai pour leur permettre d'importer de la matière première pour des sacs biodégradables et des équipements de production répondant aux normes internationales. Elle avait porté l'affaire en Cour mais a essayé un revers.

La juge Aruna Devi Narain a trouvé que les règlements ont été faits légitimement par les autorités compétentes et pour la protection de l'environnement et de l'intérêt public.

Le gouvernement grec est resté fermement sur sa volonté de banir les sacs en plastique devenus un véritable fléau affectant l'écosystème terrestre comme maritime.

Toutefois, les sacs qui sont déjà en circulation peuvent être utilisés 'par les consommateurs uniquement'.

Ces derniers, qui détiennent ces sacs chez eux, pourront les utiliser autant de fois qu'ils le souhaitent sans en être inquiétés par les autorités. Mais, ils ne pourront en acheter d'autres.

Quant aux commerçants qui disposent de ce type de sacs, ils doivent, eux, s'en débarrasser en les revendant à des entreprises de recyclage.

Les gérants de boutiques et de supermarchés sont un peu plus embarrassés car les sacs biodégradables ne sont pas encore disponibles ou très rares. Ils devraient faire leur apparition dans un mois, a confié un responsable d'une chaîne de supermarchés.

Les producteurs locaux, quant à eux, n'ont toujours pas importé les matières premières pour pouvoir se lancer dans la production.

Sur l'île Rodrigues, qui fait partie de la République de Maurice, l'Assemblée régionale avait déjà appliquée cette mesure depuis l'année dernière.

HONDURAS: L'ex-vice-président accusé de trafic de drogue ciblé par une demande d'extradition américaine



L'ancien vice-président et homme d'affaires du Honduras Jaime Rosenthal, 79 ans, a fait l'objet d'une demande d'extradition de la part des Etats-Unis qui veulent le poursuivre pour trafic de drogue et blanchiment d'argent, a annoncé samedi le ministre des Affaires étrangères Arturo Corrales. «Ce n'est pas un jour de joie pour le Honduras, (...) ni pour les proches, ni pour la famille, nous le regrettons tous, nous aurions préféré que cela n'arrive pas, mais la demande (d'extradition) est là», a annoncé le ministre à des médias locaux.

M. Corrales a indiqué que la demande avait été reçue avant le 24 décembre, mais qu'il avait fallu la traduire de l'anglais vers l'espagnol. Le 7 octobre, la justice américaine avait inculpé Jaime Rosenthal, ancien vice-président de la République (1986-1990) et considéré comme l'une des premières fortunes du pays d'Amérique centrale, ainsi que son fils Yani, an-

cien ministre (2006-2009), et son neveu Yankel, interpellé le 6 octobre à Miami (sud-est des Etats-Unis). Tous trois sont accusés par la justice américaine de blanchir de l'argent de narcotrafiquants à travers des comptes bancaires aux Etats-Unis, depuis 2004 et jusqu'en 2015.

La nouvelle des poursuites lancées aux Etats-Unis a ébranlé le Honduras où la famille, très liée à la sphère politique, possède de nombreuses entreprises, surtout dans le secteur financier. M. Corrales a souligné que Jaime Rosenthal souffrait d'une «maladie grave» et qu'il faisait l'objet d'une procédure en cours au Honduras.

Les Etats-Unis ont gelé sept entreprises appartenant à la famille, paralyvant notamment la banque Continental, ce qui a amené le gouvernement du Honduras à ordonner sa fermeture. Une cinquantaine d'entreprises et de biens appartenant aux Rosenthal ont également été saisis.

Les écureuils font des ravages dans le réseau électrique aux Etats-Unis

Les écureuils représentent un danger constant pour le réseau électrique, notamment à Washington DC et dans le Maryland, selon des médias américains.

«Les écureuils sont des créatures audacieuses. Vous pouvez mettre un hibou en plastique dans votre poste électrique pour leur faire peur mais ils finiront par couper sa tête et utiliser son corps comme nid», a indiqué Alex Hofmann, directeur des services de l'énergie et de l'environnement à l'American Public Power Association.

En octobre dernier,

les écureuils ont endommagé un transformateur dans une zone de la ville de Frederick (Maryland), privant plus de 2.000 clients d'électricité.

La société Pepco, qui fournit l'électricité à Washington DC et à une partie de l'Etat du Maryland, a dépensé 50.000 millions de dollars pour chasser les écureuils, précise la publication, notant que malgré ces dépenses, plus de 34.000 clients de la société ont été privés d'électricité durant une bonne partie de l'année.

Le cyclone Ula attendu en soirée aux îles Fidji

Le passage annoncé du cyclone Ula aux îles Fidji a donné lieu à une mise en garde adressée hier à tous les habitants contre les vents violents qui risquent de balayer l'archipel en soirée.

Les prévisionnistes ont indiqué que, contrairement à ce que l'on pensait plus tôt, la tempête n'a pas perdu en intensité, après avoir obligé les Tonga à évacuer samedi des centaines de personnes.

Le cyclone de catégorie 3, ac-

compagné de vents atteignant les 150 km/h, suivait dimanche une route sud-ouest en direction de l'île de Lau, dans l'est de Fidji, a indiqué le centre météorologique des Fidji.

«Il semblait initialement qu'il allait s'affaiblir, mais il a ralenti et gardé son intensité au cours des 12 à 24 dernières heures», a déclaré à l'Australian Broadcasting Corporation le directeur du centre, Ravind Kumar.

La tempête devrait passer dimanche soir à 65 km de l'île de Ono-i-Lau qui risque d'être balayée par des vents violents.

Des mises en garde similaires avaient été lancées aux Tonga, où le Premier ministre Akilisi Pohiva avait même instauré préventivement l'état d'urgence. Mais en passant près de l'île de Vava'u, dans le nord, le cyclone n'a fait aucun victime samedi.

APS

GÉNÉRALISATION DE L'ACCÈS À INTERNET

L'Inde réfrène les ardeurs de Facebook

Le rêve «fou» du patron de Facebook, Mark Zuckerberg de «connecter toute la planète» devra attendre quelque temps ou du moins ne passera plus par l'Inde. Les autorités de pays viennent en effet de signifier à l'opérateur Reliance Communications de mettre un terme à son partenariat avec Facebook ; en effet, «l'opérateur mobile propose le service FreeBasics, qui permet d'utiliser Internet de façon limitée et allégée : il est possible d'utiliser un moteur de recherche, de lire les infos, de regarder la météo, et bien sûr d'utiliser les sites et produits de Facebook».



Samy YACINE

«Le tout, gratuitement», rapporte le site du quotidien français *lemonde.fr* qui pour expliquer cette décision écrit que puisque «le régulateur indien vient de fermer la porte à Facebook, c'est parce que son accès différencié et incomplet à Internet entre selon lui en conflit avec le principe de neutralité du Net, qui garantit théoriquement un égal accès au Net à tous». L'opérateur des télécoms indien a fondé la démarche du gouvernement indien dans un texte rendu public dans lequel *lemonde.fr* a souligné ce passage : «La question s'est posée de savoir s'il fallait autoriser un opérateur télécom à proposer des prix différents pour l'accès à des contenus différents. Tant que cette question n'a pas de réponse, il ne serait pas approprié de laisser cet état de fait continuer.» Le partenariat établi depuis novembre dernier entre le réseau social américain et l'opérateur indien a vite fait de susciter les interrogations des autorités indiennes, inquiète de voir que Face, est vite devenu, comme l'écrivit *lemonde.fr*, «maître des services accessibles gratuitement depuis Free Basics. Par exemple, il est possible d'accéder aux articles de la BBC, mais l'internaute souhaitant lire *lemonde.fr* devra payer. Il en va de même pour les moteurs de recherche, puisque seul celui de Microsoft, Bing, est gratuit.»

Le service d'accès gratuit à l'internet développé par Facebook dans le cadre de son projet Free Basics est disponible dans de nombreux pays, en Afrique, en Amérique latine, mais l'Inde présente un point focal ; il s'agit, écrit *lemonde.fr*, d'un «marché important pour Facebook, son deuxième plus grand après les Etats-Unis, avec près de 135 millions d'utilisateurs déjà inscrits. C'est aussi un pays où une part importante de la population n'est pas encore connectée à Internet, mais pourrait utiliser Facebook si elle l'était». En septembre dernier,

Mark Zuckerberg est même allé au siège des Nations unies pour défendre son projet de rendre accessible internet pour toute la population mondiale.

Si vous voulez aider les gens à se nourrir, se guérir, s'éduquer et trouver un emploi partout dans le monde, il faut connecter le monde. Internet ne devrait pas appartenir à seulement trois milliards de personnes, comme c'est le cas aujourd'hui. Il devrait être considéré comme un impératif pour le développement.» Aux côtés de personnalités reconnues, il a signé une tribune commune sur le New York Times dans laquelle il donnait sa vision du projet :

« Si vous voulez aider les gens à se nourrir, se guérir, s'éduquer et trouver un emploi partout dans le monde, il faut connecter le monde. Internet ne devrait pas appartenir à seulement trois milliards de personnes, comme c'est le cas aujourd'hui. Il devrait être considéré comme un impératif pour le développement », souligne-t-il, repris par *lemonde.fr*.

Quelque temps auparavant, Zuckerberg avait évoqué son projet de drones pour la couverture internet et donné quelques détails de son fameux Free Basics, lancé en remplacement de l'ancien projet (Internet.org), dans plusieurs pays à travers le monde et qui consiste en «une application mobile permettant d'accéder gratuitement à certains services, parmi lesquels Facebook, Wikipedia, des sites d'information ou de recherche d'emploi», note *lemonde.fr*, ajoutant que, «surnommée «l'Internet pour les pauvres», l'application avait fait l'objet de vives critiques en avril en Inde, accusée de ne pas respecter la neutralité du Net en favorisant certains services par rapport à d'autres».

La «mésaventure» indienne du projet de Facebook ne semble pas avoir découragé Mark Zuckerberg qui s'en est allé mobiliser la foule des internautes pour leur demander de prendre la défense de

son offre, même si de nombreux acteurs indiens avaient déjà émis des doutes sur la pertinence de l'offre d'accès gratuite de Facebook ; «Free Basics/Internet.org [initiative de Facebook pour connecter les régions en développement] est contre la liberté», déplorait par exemple le Times of India dans son éditorial, fait savoir *lemonde.fr*. De son côté, le site spécialisé zdnet.fr se fait l'écho de propos d'un acteur professionnel indien, remonté contre l'offre de Facebook :

« Nous n'avons pas de problème avec l'Internet libre à partir du moment où il est ouvert pour tous. 'Free Basics' n'est qu'un moyen de verrouiller les utilisateurs vers l'écosystème de Facebook. Il n'y a pas Google, ni YouTube », indique Mahesh Murthy, patron d'une start-up indienne, interrogé par Bloomberg. « Il n'est pas possible que les riches aient

accès à l'intégralité du net quand les pauvres eux ne peuvent avoir accès qu'à Facebook », lit-on sur ce site français.

Malgré cela, on retrouve sur *lemonde.fr*, trace d'une nouvelle tribune de Mark Zuckerberg, sur le site du journal Times of India, dans laquelle il rappelle : « Si on pense que tout le monde doit avoir accès à Internet, on doit défendre Free Basics. C'est pourquoi plus de trente pays l'ont reconnu comme un programme en accord avec la neutralité du Net et bon pour les consommateurs. »

Le patron de Facebook conçoit son offre comme un service public qui doit continuer à exister, à l'instar des bibliothèques, même si, dit-il, «elles ne contiennent pas tous les livres», ou d'un hôpital, même si on n'y trouve pas tous les traitements.

De la neutralité de l'internet

Depuis l'apparition du réseau internet, comme réseau ouvert au grand public, le débat a toujours été intense sur le principe de la neutralité du réseau. Le réseau doit demeurer comme un canal de transmission et d'échange neutre, ne tenant pas compte des contenus transportés.

« La neutralité du Net ou la neutralité du réseau est un principe qui garantit l'égalité de traitement de tous les flux de données sur Internet. Ce principe exclut ainsi toute discrimination à l'égard de la source, de la destination ou du contenu de l'information transmise sur le réseau », explique l'encyclopédie en ligne Wikipedia qui précise que « Tim Wu, professeur de droit à l'université Columbia à New York, a popularisé le concept de neutralité du Net dans un article paru en 2003 et intitulé Network Neutrality, Broadband Discrimination »

Même aux Etats-Unis !

Le débat a fait date même aux Etats-Unis où les opérateurs de télécoms ont été désavoués dans leur démarche pour un internet à deux vitesses. L'histoire a fait débat lorsque «Comcast, un câble-opérateur américain, a ainsi décidé de négocier avec Netflix pour diffuser ses contenus aussi rapidement que les autres, contre une participation financière», rapporte *lemonde.fr* qui ajoute que «Netflix a fini par obtempérer après que Comcast a sensiblement ralenti la vitesse de téléchargement de ses contenus, obligeant ainsi les abonnés à attendre avant de pouvoir voir un film ou une série».

HYPERTENSION : LA GÉNÉROSITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ !

Faire des cadeaux à nos proches, c'est bon pour notre santé ! Une étude canadienne vient de montrer que cela faisait baisser la pression artérielle. Une bonne résolution santé pour 2016 ?

C'est incroyable, et pourtant : si l'on en croit une étude de la University of British Columbia (Canada), les personnes généreuses souffraient moins d'hypertension artérielle que les autres. La générosité serait-elle «le» traitement-miracle de demain ?

L'étude – publiée dans la revue spécialisée *Health Psychology* – a été menée sur 128 volontaires américains (des hommes et des femmes âgés de 65 à 85 ans) auxquels les chercheurs ont confié une enveloppe de 40 \$ (soit environ 37 €). Ces personnes ont ensuite été réparties dans deux groupes : les participants du groupe 1 devaient dépenser leur argent pour eux-mêmes, tandis que les participants du groupe 2 devaient l'utiliser pour faire des cadeaux à leurs proches.

Les chercheurs ont mesuré la pression sanguine des volontaires avant puis après l'expérience (qui a duré une journée entière). Résultat ? Les volontaires du groupe « cadeaux » avaient une pression san-



guine légèrement inférieure à la fin de leur journée shopping – et ceux qui souffraient d'hypertension au début de l'expérience montraient une évolution tout à fait positive de leur état de santé. A ce titre, leur générosité avait eu le même impact qu'une séance de sport ou de méditation de pleine conscience. A l'inverse, les volontaires du groupe 1 avaient une pression sanguine inchangée à la fin de la journée : leur comportement n'avait eu aucune conséquence sur leur santé.

Des études antérieures avaient déjà montré que la générosité financière avait un impact positif sur la santé mentale des individus, analysent les chercheurs canadiens. Désormais, nous savons que le fait de faire des cadeaux à autrui a également un effet positif sur la santé physique, notamment sur le plan cardiovasculaire. « En ce début d'année 2016, et si on prenait la bonne résolution d'être plus généreux avec nos proches pour préserver notre santé ?

LE SYNDROME PRÉMENSTRUEL SERAIT-IL LIÉ À L'HYPERTENSION ?

Pour 20 à 30 % des femmes, le syndrome prémenstruel (qui survient une fois par mois) est un vrai handicap. S'il est très sérieux, il peut même conduire à un état d'hypertension, selon une récente étude américaine.

Fatigue, poitrine sensible, ballonnements, maux de tête, irritabilité, crampes, troubles du sommeil... Le syndrome prémenstruel (SPM), c'est un ensemble de symptômes physiques et émotionnels qui touche la quasi-totalité des femmes une fois par mois, généralement 2 à 7 jours avant l'arrivée des

règles. Si la durée et l'intensité du SPM dépendent de chacune, c'est un véritable handicap pour 20 à 30 % des femmes.

Cependant, une récente étude de la University of Massachusetts (Etats-Unis) suggère que les femmes qui souffrent de syndromes prémenstruels particulièrement intenses risquent également de développer de l'hypertension plus tard, au cours de leur vie. Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont étudié un panel de 1275 femmes souffrant de SPM très intenses une fois par mois. Ils ont comparé cet échantillon à un

autre groupe de 2463 femmes, connaissant des SPM faibles ou modérés en intensité. Résultat : les femmes du premier groupe avaient 40 % de risques supplémentaires de développer une hypertension. Les scientifiques soulignent que le fait de prendre des antidouleurs ne change rien à cette statistique... « Nous pensons que les troubles physiques et émotionnels intenses ont tendance à déséquilibrer les échanges de fluides au sein même de l'organisme, explique le Dr. Elizabeth R. Bertone-Johnson, co-auteur de ces travaux publiés dans la revue scientifique

American Journal of Epidemiology. Ceci pourrait causer des problèmes cardiovasculaires, notamment au niveau des artères principales.»

«Nous avons quand même remarqué que les femmes qui consommaient régulièrement de la vitamine B (B1, B2 et B9 en particulier) pour prévenir les conséquences du syndrome prémenstruel présentaient légèrement moins de risques que les autres de développer une hypertension», ajoute-t-elle. Vite, on fait le plein de légumes secs, graines, légumes verts et oléagineux !

LES BOISSONS ÉNERGISANTES AUGMENTERAIENT LA TENSION ARTÉRIELLE

Les boissons énergisantes seraient responsables de l'augmentation de la tension artérielle, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *JAMA*.

Les études se suivent et confirment toutes que la consommation de boissons énergisantes provoquerait l'augmentation de la tension artérielle et du taux du niveau de noradrénaline (hormone qui provoque la vasoconstriction).

De chercheurs de la division des maladies cardiovasculaires de la Mayo Clinic dans le Minnesota (Etats-Unis) ont mené une étude avec 25 volontaires (14 hommes et 11 femmes) âgés de 29 ans et tous en bonne santé. Ils ont dû boire 1 canette de boisson énergisante commercialisée sous le nom de Rockstar, soit 0,47 litre, ainsi qu'une boisson placebo immédiatement avant ou après (l'ordre était aléatoire), le tout sur 2 jours. Puis, les scientifiques ont mesuré la tension artérielle et le niveau de

noradrénaline des participants pour analyser l'impact de ce type de boisson.

Les conclusions de cette expérience ont montré que la tension artérielle moyenne des participants augmentait de 6,4%. Or, la hausse constatée après avoir bu la boisson placebo n'était que de 1%. Par ailleurs, le taux de noradrénaline était accru de 73,6% avec la consommation de boissons énergisantes contre 30,9% pour le placebo.

Des boissons surveillées

En France, la question de la sécurité des boissons dites « énergisantes » (BDE) est suivie par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) depuis plusieurs années. En 2013, elle a remis un rapport et tiré la sonnette d'alarme quant aux dangers de la consommation de ce type de boissons. « Les principaux symptômes relevés suite à la consommation de boissons dites énergisantes sont essentielle-



ment cardiovasculaires (95 cas), logiques (57 cas). Des troubles digestifs, respiratoires, allergiques ou musculaires sont également rapportés mais avec une incidence plus faible» rappelle l'Agence.

LES BOISSONS ÉNERGISANTES SONT TOXIQUES POUR LES ENFANTS



Les boissons énergisantes sont dangereuses pour les enfants, selon les résultats d'une étude scientifique américaine présentée lors du Congrès de l'American Heart Association. Ces sodas fortement concentrés en caféine sont toxiques pour les plus petits.

Aux Etats-Unis, depuis trois ans, plus de 2000 enfants de moins 6 ans ont été hospitalisés à cause de symptômes tels que des rythmes cardiaques anormaux ou des problèmes neurologiques comme des convulsions. A l'origine de ces crises, la consommation de boissons énergisantes.

Certaines de ces boissons peuvent contenir jusqu'à 400 milligrammes de caféine pour 250ml, tandis que le niveau jugé toxique pour un enfant de moins de 12 ans est de 2,5 milligrammes par kilo de poids corporel. Ainsi, un enfant de 10 ans pourrait s'intoxiquer à la caféine après avoir en avoir bu 80 mg et celui de 12 ans pourrait être empoisonné après en avoir avalé 100 mg.

Ce type de boisson n'a pas sa place dans l'alimentation des enfants et ne devrait pas être vendu aux mineurs. Car «la plupart des boissons énergisantes contiennent assez de caféine pour causer un danger potentiel à l'enfant», explique le Professeur Steven Lipschultz, pédiatre en chef à l'Hôpital pour enfants du Michigan à Detroit.

Par exemple, une canette de 500 ml de boisson Monster Energy contient 160mg de caféine et une canette de 250 ml de Red Bull en contient 80 mg.

«Il est nécessaire d'améliorer l'étiquetage des boissons énergisantes pour indiquer plus clairement la teneur en caféine et prévenir d'éventuels problèmes pour la santé» rappelle Professeur Steven Lipschultz.

OBÉSITÉ : LA GÉNÉTIQUE POURRAIT AIDER À LA TRAITER

L'ADN constitue une mine d'informations capable de donner lieu à des programmes de perte de poids sur mesure pour les patients souffrant d'obésité.

Les personnes obèses qui arrivent à maigrir sont souvent confrontées à la difficulté de maintenir leur nouveau poids de façon durable. Pour résoudre ce problème, une équipe de chercheurs américains est convaincu du potentiel de la génétique. Molly Bray, généticienne et professeure en sciences de la nutrition à l'université du Texas (Austin), a dirigé une étude à paraître en janvier dans la revue *Obesity*, dans laquelle elle vante les mérites de l'ADN comme une stratégie efficace de perte de poids. Pour en arriver à ces conclusions, elle a identifié et mis en balance différents facteurs génétiques liés à l'obésité.

L'ADN, différent d'un individu à l'autre, peut expliquer pourquoi certains sont plus sensibles à des régimes classiques associés à de l'exercice tandis que d'autres ne réagissent positivement qu'à la chirurgie bariatrique. Certains gènes joueraient également dans la tendance à manger en plus grosse quantité. L'épigénétique fournit une autre piste à creuser pour combattre l'obésité en étudiant l'influence de l'environnement sur les gènes. De ces réflexions, la généticienne s'est



forgée une conviction intéressante : il serait envisageable dans un futur proche de séquencer les gènes d'un patient à l'aide de simples échantillons de salive.

Objectif : cartographier les obstacles génétiques liés à la perte de poids, mis en perspective avec le mode de vie du patient (sport, alimentation, stress). Chaque personne pourrait donc

recevoir un programme personnalisé plus efficace car adapté à sa problématique.

Des programmes minceur à la carte d'ici 5 ans

Plusieurs études ont en effet démontré par le passé que l'échec des régimes était lié en partie au fait qu'il ne prenait pas en

compte la spécificité de chaque personne comme le comportement alimentaire. «Je pense que d'ici 5 ans, l'accumulation de données très précises, génétiques ou comportementales notamment, donnera lieu au développement de programmes de surveillance du poids individualisés», assure Molly Bray, citée par Relaxnews.

EXTRAVERTI OU INTROVERTI, LA DIFFÉRENCE SE VOIT AUSSI DANS LE CERVEAU

Etre ouvert aux autres ou plus tourné vers soi n'est pas qu'une question de personnalité. Cela s'explique par une différence dans le système nerveux.

L'idée de passer la nuit de la Saint-Sylvestre en petit comité n'est pas du goût des personnes extraverties. Celles-ci se nourrissent du contact avec les autres et recherchent l'interaction sociale. Leur expression féconde serait «plus on est de fous plus on rit».

Ce credo est à l'opposé de ce que pense une personne introvertie qui préfère passer des soirées tranquilles et apprécie la solitude pour se ressourcer intérieure-

ment. Ces deux caractères opposés facilement distinguables de facto seraient également visibles dans le cerveau, plus précisément au niveau du système nerveux. Le site du Huffington Post explique que cette distinction réside dans la différence de réaction à des neurotransmetteurs (molécules chargées de transmettre les informations entre les neurones) suivant qu'on est extraverti ou introverti.

Concrètement, les extravertis seraient plus stimulés par la dopamine, un neuromédiateur du plaisir et de la récompense qui s'active lors d'une expérience po-

sitive. Par exemple au contact du monde dans une soirée, avec le bruit associé, l'extraverti va se gargariser de cette effervescence et tirer du plaisir, activant davantage le circuit de la récompense. A l'inverse, l'introverti va avoir tendance à se replier sur lui-même et se sentir fatigué par cette agitation, explique le journal.

Les introvertis eux, trouvent davantage leur bonheur au contact d'un autre neurotransmetteur impliqué dans la mémoire, l'apprentissage et l'intériorisation. Ce qui explique pourquoi ces tempéraments ap-

précient davantage de se retrouver au calme pour réfléchir et rentrer dans leur monde intérieur.

Deux systèmes nerveux sont différemment sollicités. En revanche, les extravertis vont davantage exploiter le système nerveux sympathique qui pousse à l'action, intervient dans les réactions de fuite ou de lutte en cas de stress.

Associé à l'adrénaline, il pousse à être dans l'ouverture. Les introvertis en revanche mobilisent plus le système nerveux parasympathique qui ralentit les fonctions de l'organisme.

LA PSYCHOTHÉRAPIE SOULAGE LE SYNDROME DE L'INTESTIN IRRITABLE

Suivre une psychothérapie serait efficace pour calmer le syndrome de l'intestin irritable (SII) sur le long terme.

Exit les maux de ventre. Selon une nouvelle étude parue dans le *Journal Clinical Gastroenterology and Hepatology*, les psychothérapies seraient efficaces pour soulager les symptômes du syndrome de l'intestin irritable (SII) sur le long terme. Ce trouble digestif est très incommodant par ces symptômes : les douleurs au ventre peuvent s'accompagner de diarrhées, de ballonnements, de spasmes, de gaz et de constipation. Handicapées souvent dans leur vie quotidienne, les personnes touchées subissent souvent un stress qui aggrave les symp-

tômes, créant un cercle vicieux. Pour la première fois, des travaux démontrent les bénéfices d'une psychothérapie pour atténuer les symptômes du SII. Que ce soit par le biais de la relaxation, de l'hypnose, de la thérapie cognitivo-comportementale (TCC) ou par la psychothérapie classique, ces différentes prises en charge psychologiques parviendraient à débloquer les noeuds mentaux associés aux symptômes physiques de l'intestin irritable. Même des séances de relaxation en ligne ont aidé à soulager les symptômes des patients concernés. Ces observations sont tirées de 41 essais cliniques réalisés dans différents pays sur 2200 patients au total. Les psychothérapies analy-

sées ont toutes eu un effet bénéfique durable sur les patients (de 6 à 12 mois après le traitement).

Lynn S. Walker, auteur principal de l'étude et médecin au Vanderbilt University Medical Center (Etats-Unis), se félicite de cette découverte qui pourraient bénéficier aux nombreuses personnes concernées par ce syndrome (environ 5 % des Français). «Les symptômes gastro-intestinaux peuvent augmenter le stress et l'anxiété, qui peuvent augmenter la gravité des symptômes. C'est un cycle vicieux que les psychothérapies peuvent aider à casser», ajoute le Dr Kelsey Laird du Vanderbilt's clinical psychology program, citée par la Libre belgique.

CAMEROUN : Deux morts dans des attaques simultanées attribuées à Boko Haram

Deux personnes ont été tuées dans la nuit de samedi à dimanche dans des attaques simultanées attribuées au groupe terroriste Boko Haram, dans l'extrême-nord du Cameroun, ont indiqué des sources concordantes. Deux civils ont été tués dans des attaques perpétrées par des hommes appartenant au groupe extrémiste dans l'arrondissement du Mayo-Moskota, département du Mayo-Tsanaga, région de l'extrême-nord, selon des habitants cités par l'AFP. Dans la nuit, des hommes armés ont fait incursion dans les villages Mozogo, Guédioune, et Mawa Rechercher et Mawa (arrondissement du Mayo-Moskota, département du Mayo-Tsanaga, région de l'Extreme-Nord). Les assaillants ont tiré des coups de feu et jeté des explosifs sur leur passage. Des sources sécuritaires ont signalé que les militaires lourdement armés, circulaient sur la zone de front et dans les villages.

SOMALIE: Trois Shebab abattus à Mogadiscio lors d'une tentative d'attaque d'un poste de police

Trois éléments des Shebab ont été abattus par la police somalienne vendredi soir au cours d'une fusillade dans la capitale Mogadiscio, ont indiqué des sources policières citées samedi par l'agence Chine Nouvelle. Le Commandant de la police du district de Helwia de Mogadiscio, Khalif Abdulle Mo'allim, a confirmé la mort des trois terroristes qui ont tenté de prendre d'assaut un poste de police.

«Nous avons réussi à déjouer une tentative d'attaque des Shebab contre le poste de police et trois d'entre eux ont été tués dans la fusillade. Les citoyens nous ont alertés sur la présence des terroristes et nous avons agi promptement», a déclaré Mo'allim aux journalistes. Il a ajouté que les forces de sécurité étaient en état d'alerte pour contrecarrer toute tentative d'attaque des Shebab contre les institutions étatiques ou des domiciles privés.

RDC: Des miliciens occupent plusieurs villages dans l'est du pays

Des milices ont occupé récemment neuf villages dans le territoire de Kalehe, au Sud-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), selon des sources militaires (FARDC) citées samedi par l'agence officielle Chine Nouvelle. Les FARDC ont indiqué que différentes milices occupent ces villages et y commettent des exactions contre la population civile, notamment des pillages et des arrestations arbitraires. Selon d'autres sources, appartenant à la société civile locale, les chefs de ces milices sont la plupart des «Raïa Mutomboki» (Citoyens en colère) et cinq d'entre eux ont installé leurs états-majors à Mushenge et Ekingi, toujours dans l'état de Kalehe, au Sud-Kivu. Les informations ayant trait à l'occupation des villages ont été confirmées par les autorités territoriales, qui ont également indiqué que des opérations militaires étaient en cours pour «chasser les assaillants». Huit personnes avaient été tuées dans cette région au cours des affrontements entre les militaires congolais et des groupes armés la nuit du 31 décembre. Plusieurs factions de miliciens sont actives dans les deux provinces du Kivu, dans l'est du pays, plus particulièrement les factions des Raïa-mutomboki. «Raïa-mutomboki» (Citoyens en colère), est le nom que s'est donnée une milice créée au début du siècle dans le Sud-Kivu, dans le but proclamé de «défendre les habitants de la région».

APS

CONSEIL DE SÉCURITÉ: Le mandat du Sénégal en tant que membre non permanent commence officiellement

Le mandat du Sénégal au Conseil de Sécurité de l'ONU a commencé officiellement samedi 2 janvier en qualité de membre non permanent de l'instance onusienne, mandat pour lequel le pays avait été élu le 15 octobre dernier, en même temps que l'Egypte, le Japon, l'Ukraine et l'Uruguay.



Le Sénégal siégera jusqu'au 31 décembre 2017 pour la troisième fois de son histoire à cette instance restreinte et exclusive de la gouvernance sécuritaire mondiale, après y avoir exercé le même mandat pour les bienniums 1968/1969 et 1988/1989.

«L'élection du Sénégal au Conseil de Sécurité «traduit toute la considération et tout le crédit que la Communauté internationale accorde à ce pays, véritable puissance diplomatique contribuant de façon dynamique et positive au traitement des grandes questions qui agitent le monde, en particulier les questions de paix, sécurité, développement, Etat de droit et démocratie», a souligné le président de la République, Macky Sall, dans son discours à l'occasio-

sion du Nouvel An 2016.

Il s'agit d'un mandat national certes, mais aussi ouest-africain et africain, international même, le Sénégal ayant battu campagne tant sur ses propres priorités nationales que celles sous-régionales, africaines et mondiales», a ajouté-il ajouté.

Le Sénégal entend privilégier le dialogue et la recherche du consensus pour le règlement de ces conflits.

Il entend aussi y faire jouer à fond la diplomatie préventive pour amener le Conseil de sécurité à faire davantage de prévention en introduisant dans son agenda des thématiques nouvelles comme «Eau-Paix-Sécurité», «Santé-Paix-Sécurité» et en contribuant activement à la mise en œuvre de celles ac-

tuellement examinées comme «Femmes-Paix-Sécurité» et «Jeunes-Paix-Sécurité».

Le Sénégal va en outre assumer des responsabilités particulières au sein du Conseil de sécurité ou il est chargé de présider deux importants organes subsidiaires dont le Groupe de travail sur les Opérations de paix et le Comité des sanctions concernant la République du Soudan du Sud.

Il est aussi vice-président pour les thématiques «prévention des conflits en Afrique de l'Ouest» et «protection des enfants en périodes et zones de conflits», en plus d'être «Porte-Plume» (Pen Holder) pour la situation dans le Sahel et la situation en Guinée-Bissau.

COMORES : 25 candidats en lice pour la présidentielle



Vingt-cinq candidats sur vingt-huit postulants ont été retenus pour participer à la prochaine élection présidentielle aux Comores, a confirmé la Cour constitutionnelle dans un arrêt rendu samedi, selon des médi-

Les Comoriens de l'étranger ne pourront finalement pas voter, contrairement à ce qui avait été annoncé par le ministère de l'Intérieur il y a six mois, selon l'AFP.

Tous les candidats à la présidentielle sont originaires de l'île de la Grande-Comore, selon la règle constitutionnelle instaurée depuis 2001 d'une présidence tournante entre les trois îles de l'Union des Comores: Anjouan, Grande-

Comore et Mohéli, qui comptent un total d'environ 800.000 habitants.

Le 1er tour des élections est prévu le 21 février. Seuls les trois candidats arrivés en tête participeront au second tour le 18 avril. Parmi les candidats recalés figure

l'ex-président Ahmed Abdallah Sambi, originaire d'Anjouan, qui avait présidé les Comores de 2006 à 2011 au nom de son île, et dont la candidature avait créé une vive polémique.

«Si le principe est acquis, des candidats et certains

partis craignent que le pouvoir ne manipule le vote de la diaspora à son profit», explique pour sa part le ministre de l'Intérieur Ali Houmed Msaidié, l'un des trois colistiers de l'actuel vice-président Mohamed Ali Soilih (dit Mamadou), candidat du pouvoir à la présidentielle. La présidentielle de 2016 sera couplée avec le vote des gouverneurs des îles. Ancienne colonie française de confession musulmane, les Comores ont connu une histoire tumultueuse, jalonnée de vingt coups d'Etat ou tentatives depuis 1975 et contrariée par la perte de Mayotte qui alimente une querelle de souveraineté de faible intensité avec Paris.

BURKINA FASO : Roch Kaboré propose un nouveau contrat social

Le président nouvellement élu du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré a promis, dans son message du Nouvel An, de réaliser son programme de société afin d'améliorer les conditions de vie des populations, selon des médias.

«Je m'attellera à honneur et dignité à apporter des réponses à la hauteur de l'immense espoir que vous avez placé en moi (...) Et de réaliser pleinement les objectifs de mon programme, notamment pour l'amélioration des conditions de vie des populations et la création des emplois pour les jeunes et les femmes de nos villes et de nos campagnes», a déclaré M. Kaboré à l'occasion de son adresse à la Nation, jeudi soir cité par l'agence Chine Nouvelle. Selon le président, cette année 2016 débute avec l'espoir de voir aboutir les grandes ré-

formes, notamment celle de l'armée, de l'Etat, et des institutions, ainsi que la mise en place de la Constitution de la Ve République pour moderniser l'administration. «Nous avons démontré, aux yeux du monde, le niveau de maturité de notre peuple dans la construction de la paix, et de la démocratie», a-t-il soutenu.

Roch Marc Christian Kaboré qui a collaboré pendant près de 25 ans avec le président déchu Blaise Compaoré, a été investi président du Burkina Faso le 29 décembre dernier, à l'issue de l'élection présidentielle du 29 novembre qu'il a remporté dès le premier tour avec plus de 53%.

Son parti, le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP) avec ses 55 députés a réussi à obtenir des alliances avec d'autres partis pour se faire une majorité au Parlement.



L'Arabie saoudite convoque l'ambassadeur d'Iran après des déclarations de Téhéran jugées «agressives»

L'Arabie saoudite a convoqué l'ambassadeur d'Iran pour protester contre les déclarations «agressives» de Téhéran, après l'exécution samedi du chef religieux Nimr Baqer al-Nimr, figure de la contestation, a indiqué le ministère des Affaires étrangères.

Le ministère «a remis à l'ambassadeur iranien (...) une lettre de protestation concernant les déclarations iraniennes agressives à propos des sentences légales appliquées aujourd'hui contre des terroristes dans le royaume», selon un communiqué publié par l'agence de presse officielle SPA.

L'Arabie saoudite a exprimé «son rejet total de ces déclarations agressives qu'elle considère comme une flagrante ingérence dans les affaires du royaume» et a tenu «le gouvernement iranien entièrement responsable de la protection» des représentations du royaume en Iran et de leurs



EXÉCUTIONS EN ARABIE SAOUDITE

Le haut-commissaire aux droits de l'homme regrette un acte «inadmissible»

Le haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, «regrette profondément» l'exécution «inadmissible» en une seule journée de 47 personnes en Arabie Saoudite, selon un communiqué publié hier à Genève.

M. Zeid a notamment cité l'exécution du chef religieux chiite Nimr Baqer al-Nimr «et de toutes autres personnes

qui n'ont pas commis un crime considéré comme «très sérieux» par le droit humanitaire international».

«Selon le droit humanitaire international, la peine de mort ne peut être imposée, dans les pays où elle est toujours en vigueur que si des strictes conditions de fond et procédures sont remplies», a déclaré M. Zeid. La catégorie «de crime très sérieux» pour la-

quelle la peine de mort est permise, est limitée aux «meurtres et autres formes de tueries intentionnelles».

En outre, la peine de mort ne peut être prononcée que si des conditions de stricte procédure ont été respectées, et si un procès juste a eu lieu, «en toute transparence», a ajouté le responsable de l'ONU.

Le ministère saoudien de l'Intérieur avait annoncé sa-

employés face à toute «agression». Nimr, qui avait passé plus d'une décennie à étudier la théologie en Iran, fait partie des 47 personnes exécutées samedi en Arabie saoudite pour «terrorisme».

L'Iran avait affirmé que «le gouvernement saoudien soutient d'un côté les mouvements terroristes et extrémistes et dans le même temps utilise le langage de la répression et la peine de mort contre ses opposants intérieurs».

L'Arabie «paiera un prix élevé pour ces politiques» a déclaré samedi le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Hossein Ja-ber Ansari.

ATTAQUE DE L'AMBASSADE SAOUDIENNE À TÉHÉRAN

40 manifestants arrêtés

Quarante personnes ont été arrêtées après l'attaque de l'ambassade de l'Arabie saoudite dans la nuit de samedi à dimanche à Téhéran, a indiqué une source officielle iranienne.

Jusque-là, 40 personnes qui se sont introduites à l'intérieur de l'ambassade ont été identifiées et arrêtées. L'enquête se poursuit pour identifier les autres responsables de cet incident, a déclaré le procureur de Téhéran, Abbas Jafari Dolatabadi, cité par l'agence de presse Isna.

L'ambassade de l'Arabie



Saoudite à Téhéran a été attaquée et incendiée samedi soir par des manifestants en colère après l'exécution de 47 per-

sonnes dont un dignitaire religieux saoudien chiite, Nimr Baqer al-Nimr, condamnées pour «terrorisme».

Des manifestants avaient lancé des cocktails Molotov contre l'ambassade et avaient pu pénétrer à l'intérieur de l'enceinte diplomatique avant d'en être évacués par la police.

Nimr avait été condamné à mort en octobre 2014, notamment pour «sédition» et «port d'armes» par un tribunal de Ryadh spécialisé dans les affaires de terrorisme.

Son arrestation en juillet 2012 s'était déroulée de manière mouvementée et deux de ses partisans avaient été tués au cours des manifestations qu'elle avait provoquées.

MEXIQUE

Une maire assassinée 24 heures après son investiture

Une maire mexicaine a été assassinée samedi par un commando armé moins de 24 heures après son investiture, ont rapporté hier des médias citant une source officielle.

Gisela Mota avait pris ses fonctions le jour de l'an en tant que nouvelle maire de la ville de Temixco dans l'Etat de Morelos, à une centaine de kilomètres au sud de la capitale Mexico.

Les assaillants ont fait irruption chez Mme Mota et l'ont abattue samedi. Le gouverneur de l'Etat, Graco Ramírez, a indiqué que deux des criminels ont été tués par la police et un autre a été capturé. Députée de centre-gauche du Congrès, Mme Mota avait promis de nettoyer la ville du



crime organisé et du trafic de drogue. Temixco compte quelque 100.000 résidents et se situe à proximité de Cuernavaca, le chef-lieu du Morelos, non loin du Guerrero, un autre Etat en proie aux cartels de drogue et au crime organisé. Au cours des dix dernières années, les violences liées au trafic de drogue ont fait plus de 100.000 morts au Mexique.

La Chine renouvelle son alerte orange au brouillard

L'observatoire météorologique chinois a renouvelé hier son警报 (alerte orange) au brouillard, selon des médias locaux.

Le brouillard le plus épais est apparu hier matin dans le Hubei, Tianjin, le Shandong et le Sichuan, où la visibilité était inférieure à 200 mètres, selon le Centre météorologique national.

La visibilité est en dessous de 500 mètres dans certains endroits à Pékin, Tianjin, aux Hebei, Shandong, Henan, Shaanxi, Jiangsu, à l'Anhui, aux Hubei, Hunan, Fujian, Liaoning et Sichuan.

Les chutes de neige disperseront le smog lundi et mardi, alors que la pluie frapperait certaines parties dans le sud de la Chine.

Le public doit prendre des mesures de protection durant leurs activités en plein air, et ceux qui souffrent de maladies respiratoires doivent rester à domicile.

L'Allemagne ne pouvait pas accueillir plus de 200.000 migrants par an



L'Allemagne ne pouvait pas accueillir plus de 200.000 demandeurs d'asile par an, alors que le pays a fait face en 2015 à un afflux record de migrants, a déclaré hier le chef du parti conservateur CSU (Union chrétienne-sociale) et chef de l'Etat régional de Bavière, Horst Seehofer. «En Allemagne, l'arrivée de 100.000 à tout au plus, 200.000 demandeurs d'asile et réfugiés de guerre par an ne pose pas de problème», a indiqué M. Seehofer, dans une interview à l'édition dominicale de Bild. L'union chrétienne-sociale (CSU), qui feraille contre la politique de la main tendue aux migrants de la chancelière Angela Merkel, est favorable à un plafond chiffré afin de limiter l'accueil des réfugiés en Allemagne.

Cette solution est catégoriquement rejetée par la chancelière. «Ce chiffre (200.000) est supportable, et dans ce cas, l'intégration fonctionne également. Pour moi, tout ce qui va au-delà est excessif», a déclaré M. Seehofer, allié traditionnel de Mme Merkel mais qui est hostile à la politique migratoire portée par la chancelière.

Lors du congrès de sa formation fin novembre, il avait critiqué Mme Merkel pour son refus de revenir sur cette politique.

«Limiter le nombre de migrants doit être l'objectif principal en 2016», a insisté M. Seehofer, alors que la CSU doit se réunir mercredi et jeudi à Wildbad Kreuth (sud), où sont attendus Mme Merkel et le Premier ministre britannique David Cameron. Etat régional riche et puissant, la Bavière, frontalière de l'Autriche, est en première ligne dans la crise migratoire car l'essentiel des migrants entrant en Allemagne le font via son territoire à l'issue d'un long périple à travers l'Europe.

SYRIE

16 éléments de Daech tués dans des combats dans le nord

Au moins seize éléments du groupe autopropagé «Etat islamique» (EI/Daech) ont été tués dans des affrontements avec des combattants d'une coalition arabo-kurde dans le nord de la Syrie, a rapporté hier l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Seize éléments de Daech ont été tués et 19 blessés samedi soir dans les combats près de Ain Issa (située à une cinquantaine de kilomètres seulement au nord de Raqa, fief de Daech) avec des membres des «Forces démocratiques syriennes (FDS)», qui ont repris une petite localité tombée quelques jours plus tôt sous contrôle de l'EI, a indiqué le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane.

Les FDS, formées principalement par les Unités de protection du peuple kurde (YPG) et des combattants arabes, se trouvent en première ligne de la lutte contre Daech.

Le 26 décembre, la coalition a pris à l'EI le barrage de Tichrine sur l'Euphrate, dans le nord de la Syrie, ainsi que plusieurs localités sur la rivière. Ce barrage est stratégique puisqu'il fournit en électricité de vastes régions de la province d'Alep, avait indiqué l'Ong syrienne.

Il s'agissait de la deuxième grande opération de la coalition fondée en octobre, qui a repris à l'EI quelque 200 villages dans la province de Hassaké (nord-est). Le conflit en Syrie a fait plus de 260.000 morts depuis mars 2011. Plus de 55.000 personnes, dont plus de 2.500 enfants, ont été tuées en 2015, selon l'OSDH.

APS

IRAN :

Des manifestants incendent le consulat d'Arabie saoudite à Mashhad

Le consulat d'Arabie Saoudite à Mashhad (nord-est de l'Iran) a été incendié samedi par des manifestants qui protestaient contre l'exécution d'un dignitaire religieux chiite le même jour, ont rapporté les médias locaux.

Les manifestations se sont déclenchées après l'annonce par le ministère de l'Intérieur de l'exécution de 47 personnes, dont le chef chiite de premier plan Nimr al-Nimr, accusées de «terrorisme».

Les manifestants se sont rassemblés devant le consulat saoudien et ont scandé des slogans contre les autorités de l'Etat saoudien, selon les mêmes sources.

Après avoir tiré sur l'emblème national saoudien, les manifestants ont jeté des projectiles incendiaires qui ont déclenché le feu dans une partie du bâtiment.

Le ministère iranien des Affaires étrangères a convoqué samedi le chargé d'affaires de l'ambassade saoudienne à Téhéran pour protester contre l'exécution du dignitaire religieux chiite Nimr Baer al-Nimr en Arabie saoudite.

Le vice-ministre iranien des Affaires étrangères Hossein Amir-Abdollahian a transmis la ferme protestation de l'Iran au diplomate saoudien, Ahmed al-Muwallid, concernant cette exécution qualifiée de «comportement irresponsable», selon la télévision d'Etat iranienne.

L'exécution du Cheikh al-Nimr pourrait exacerber les tensions dans la région, selon Washington

Le Département d'Etat américain a indiqué samedi soir que l'exécution du dignitaire religieux saoudien, Nimr Baer al-Nimr pourrait exacerber les tensions dans la région tout en appelant Ryad à respecter les droits de l'homme.

«Nous sommes particulièrement préoccupés par l'exécution de l'imam chiite et militant politique Nimr al-Nimr qui risque d'exacerber les tensions sectaires à un moment où elles doivent être réduites en urgence», a indiqué le porte-parole du département d'Etat, John Kirby dans un communiqué. Réagissant à l'exécution samedi de 47 personnes, dont Cheikh al-Nimr, condamnées pour «terrorisme», Washington a appelé Ryad à respecter les droits de l'homme et à assurer une procédure judiciaire juste aux opposants politiques.

«Les Etats-Unis exhorent également le gouvernement saoudien à permettre aux dissidents de s'exprimer pacifiquement», a ajouté le porte-parole de la diplomatie américaine, en réitérant l'appel de son pays aux dirigeants de la région pour éviter l'escalade des tensions régionales.

L'exécution samedi de 47 personnes condamnées pour terrorisme a suscité une vague de contestation en Iran. Samedi soir l'ambassade de l'Arabie saoudite à Téhéran a été attaquée et incendiée par des manifestants en colère.

A Mashhad, seconde ville du pays située dans le nord-est de l'Iran, des manifestants ont également attaqué et incendié le consulat saoudien, selon des sites d'information qui ont publié des photos.

APS

ATTAQUE D'UNE BASE AÉRIENNE EN INDE : 11 morts

Onze personnes, dont sept militaires, ont trouvé la mort lors de l'attaque d'une base aérienne à Pathankot samedi, dans l'Etat du Pendjab (nord de l'Inde), selon un nouveau bilan annoncé hier.



Parmi les militaires tués, figure notamment un officier, selon un responsable militaire. Les autres morts sont quatre membres présumés d'un groupe armé basé au Pakistan. L'attaque a été déclenchée samedi contre la base de Pathankot, dans l'Etat du Pendjab (nord de l'Inde).

Un bilan communiqué samedi faisait état de six morts, quatre hommes armés et deux membres du personnel de l'armée de l'Air.

Mais selon un responsable militaire indien cité par l'AFP, une des victimes était un lieutenant-colonel de la Garde de sécurité nationale (NSG), une unité

d'élite, blessé dimanche avec deux autres militaires dans l'explosion d'une bombe qu'ils tentaient de neutraliser.

A une cinquantaine de kilomètres de la frontière pakistanaise, la base de Pathankot a une importance stratégique pour l'armée indienne, car elle abrite des dizaines d'avions de combat.

L'ambassade de l'Arabie Saoudite attaquée et incendiée à Téhéran

L'ambassade de l'Arabie Saoudite à Téhéran (Iran) a été attaquée et incendiée samedi soir par des manifestants en colère après l'exécution du dignitaire religieux saoudien Nimr Baer al-Nimr, a rapporté l'agence Isna.

Des manifestants ont lancé des cocktails Molotov contre l'ambassade et ont pu pénétrer à l'intérieur de l'enceinte diplomatique avant d'en être évacués par la police, a rapporté l'agence.

«Des flammes s'élevaient à l'intérieur de l'ambassade (...) des manifestants ont pu pénétrer à l'intérieur mais ont été évacués ensuite», rapporte l'agence, qui ajoute que des manifestants avaient pu monter sur le toit de l'ambassade.

À la suite de ces incidents, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Hossein Jaber Ansari, a demandé à la police diplomatique de protéger les en-



ceintes diplomatiques.

A Machhad, seconde ville du pays située dans le nord-est, des manifestants ont également attaqué et incendié le consulat saoudien, selon des sites d'information qui ont publié des photos.

Nimr, qui avait passé plus d'une décennie à étudier la théologie en Iran, fait partie des 47 personnes exécutées samedi en Arabie saoudite pour «terrorisme».

Jaber Ansari, «tout en condamnant de nouveau l'exécution injuste du dignitaire religieux Nimr al-Nimr, a demandé la protection des représentations diplomatiques de l'Arabie Saoudite à Téhéran et à Machhad (...) et a demandé à la police d'empêcher toute manifestation devant ces lieux», ont rapporté les médias iraniens.

L'Arabie Saoudite a convoqué l'ambassadeur d'Iran

pour protester contre les déclarations «aggressives» de Téhéran, après l'exécution samedi du chef religieux Nimr Baer al-Nimr, figure de la contestation, a indiqué le ministère des Affaires étrangères. Le ministère «a remis à l'ambassadeur iranien (...) une lettre de protestation concernant les déclarations iraniennes agressives à propos des sentences légales appliquées aujourd'hui contre des terroristes dans le royaume», selon un communiqué publié par l'agence de presse officielle SPA.

L'Iran avait affirmé que «le gouvernement saoudien soutient d'un côté les mouvements terroristes et extrémistes et dans le même temps utilise le langage de la répression et la peine de mort contre ses opposants intérieurs». L'Arabie «paiera un prix élevé pour ces politiques», a déclaré auparavant Jaber Ansari.

L'accord «historique» signé en juin entre la Palestine et le Vatican entre en vigueur

L'accord «historique» signé en juin dernier entre la Palestine et le Vatican (Italie) est entré en vigueur après accomplissement des formalités de procédure, a annoncé samedi le Saint-Siège.

«L'accord entre le Saint-Siège et l'Etat de Palestine, qui consiste en un préambule et 32 articles, concerne les aspects essentiels de la vie et de l'activité de l'Eglise en Palestine, tout en réaffirmando le soutien à une solution négociée et pacifique au conflit dans la région», a souligné le Vatican dans un communiqué.

Il a été signé le 26 juin dernier dans le palais pontifical par le secrétaire pour les relations avec les Etats (ministère des affaires étrangères), Mgr Paul Richard Gallagher, et le ministre palestinien des Affaires étrangères Riyad Al-Maliki.

Etaient présents à la cérémonie de signature Fouad Twal, patriarche latin de

Jérusalem, Mgr Antonio Franco, le nonce apostolique, Mgr Giuseppe Lazzarotto, le délégué apostolique en Palestine, le représentant de Palestine auprès du Saint-Siège ainsi que les maires de Bethléem et de Ramallah.

Dans son allocution lors de la cérémonie de la signature, Mgr Gallagher avait formé le voeu de voir l'accord soutenir les efforts visant à «mettre fin définitivement au conflit israélo-palestinien qui dure depuis des années».

«Le processus de paix ne peut progresser qu'à travers la négociation entre les parties en présence et avec le soutien de la communauté internationale. Cela demande certainement des décisions courageuses», avait-il dit.

La signature de cet accord bilatéral est le fruit d'un long cheminement se rapportant notamment à la prise de conscience par le Vatican de la réalité de la question palestinienne.

IRAK : 12 membres des forces de sécurité tués dans des attaques de l'EI près de Tikrit

Douze membres des forces de sécurité irakiennes ont été tués hier dans des attaques menées par de l'organisation autoproclamée "Etat islamique" (EI/Daech) à l'intérieur d'une base près de Tikrit, ont indiqué des responsables de la sécurité. Ces attaques ont visé les forces de la police de la province de Ninive (nord) qui s'entraînaient sur la base militaire de Speicher, a affirmé un responsable de la police, cité par les agences. La situation demeure tendue en Irak en raison des violences de Daech dont les attaques et attentats terroristes font toujours plus de victimes.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:30 : TFou
08:25 : Météo
08:30 : Télleshopping
09:20 : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 : Petits secrets entre voisins
10:55 : Petits secrets entre voisins
11:20 : Petits secrets entre voisins
12:00 : Les douze coups de midi
12:50 : Petits plats en équilibre
13:00 : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre
13:45 : Au cœur des Restos du cœur
13:50 : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:15 : Les leçons dangereuses
17:00 : L'addition, s'il vous plaît
18:00 : Bienvenue chez nous
19:00 : Wish List, la liste de vos envies
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:35 : Tirage du Loto
20:40 : Météo
20:45 : C'est Canteloup
20:55 : Joséphine, ange gardien
22:45 : New York Unité Spéciale
23:30 : New York Unité Spéciale

2

06:00 : Les Z'amours
06:25 : Point route
06:30 : Journal
06:33 : Télématin
06:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:10 : Télématin (suite)
08:00 : Journal
08:10 : Télématin (suite)
09:25 : Dans quelle éta-gère
09:35 : Amour, gloire et beauté
10:00 : C'est au programme
10:45 : Météo outremer
10:50 : Motus
11:25 : Les Z'amours
11:55 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Météo 2
13:00 : Journal
13:50 : Météo 2
13:55 : Consomag
14:00 : Toute une histoire
15:05 : L'histoire continue
15:35 : Comment ça va bien !
16:25 : Comment ça va bien !
17:20 : Dans la peau d'un chef
18:15 : Joker
18:55 : N'oubliez pas les paroles
19:25 : N'oubliez pas les paroles
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:41 : Vestiaires
20:45 : Image du jour du Dakar
20:46 : Alcaline l'instant
20:50 : Météo 2
20:55 : Castle
21:35 : Castle
22:20 : Castle
23:05 : Alcaline le mag
23:55 : Dans quelle éta-gère
23:58 : Météo outremer

3

06:00 : EuroNews
06:30 : Des baskets dans l'assiette
06:34 : Garfield & Cie
06:46 : Garfield & Cie
06:57 : Garfield & Cie
07:10 : Ninjago
07:36 : Ninjago
08:03 : Les lapins crétins : invasion
08:10 : Les lapins crétins : invasion
08:16 : Les lapins crétins : invasion

08:22 : Les lapins crétins : invasion
08:34 : Inspecteur Gadget
08:44 : Inspecteur Gadget
08:55 : Peanuts
08:57 : Peanuts
09:00 : Dans votre région (1ère partie)
09:50 : Dans votre région (2e partie)
10:45 : Consomag
10:50 : Midi en France
11:50 : Météo
12:00 : 12/13 : Journal régional
12:25 : 12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
13:55 : Un cas pour deux
15:05 : Un cas pour deux
16:05 : Un livre, un jour
16:15 : Des chiffres et des lettres
16:55 : Harry
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:10 : Le journal du Dakar
20:20 : Météo régionale
20:25 : Plus belle la vie
20:55 : Attentats
22:10 : Attentats
23:45 : Météo
23:50 : Grand Soir 3

CANAL+

06:55 : Salut les Terriens !
08:05 : Les Simpson
08:25 : The Anomaly
10:00 : La French
12:12 : Bloqués
12:15 : The Big Bang Theory
12:39 : Importants, les coulisses de l'émission
12:45 : La nouvelle édition
14:05 : Invincible
16:18 : L'éclipse
16:20 : Taken 3
18:05 : The Big Bang Theory
18:30 : Album de la semaine
18:36 : Importants, les coulisses de l'émission
18:45 : Le JT du Grand Journal
19:10 : Le grand journal
20:10 : Le petit journal
20:50 : Les Guignols
21:00 : Spécial investigation
22:30 : L'année du zapping 2015

M6

06:00 : M6 Music
07:10 : Les blagues de Toto
07:20 : Princesse Sofia
07:40 : Miles dans l'espace
08:10 : K3
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 : Les p'tits cuistots
08:40 : Les p'tits cuistots
09:00 : M6 boutique
10:10 : Drop Dead Diva
11:00 : Drop Dead Diva
11:45 : Drop Dead Diva
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:10 : Scènes de ménages
13:40 : Météo
13:45 : D'amour et de glace
15:45 : La tentation d'aimer
17:25 : Les reines du shopping
18:35 : Chasseurs d'appart'
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : L'amour est dans le pré, les 10 ans
21:50 : L'amour est dans le pré, les 10 ans
23:00 : Nouveau look pour une nouvelle vie

La sélection

TF1

Joséphine, ange gardien

Résumé

Joséphine vient en aide au propriétaire d'un salon de coiffure qui rêve de changer de vie.

2

20h55

Castle

Résumé

Après l'assassinat du charismatique avocat Richie Falco, surnommé «Le Pitbull», Beckett et Castle se retrouvent avec une longue liste de suspects sur les bras. Le mystère s'épaissit encore, lorsqu'ils découvrent un lourd secret qui pourrait bien être lié au meurtre du juriste...

**3**

20h50

Attentats



Résumé

Dans les coulisses du pouvoir, ce documentaire raconte les attentats commis en France en janvier et novembre 2015. Les principaux acteurs de ces événements livrent des témoignages inédits décrivant leurs états d'âme, leurs décisions difficiles ainsi que les stratagèmes politiques et les erreurs commises. Avec des images, elles aussi inédites, ce récit permet d'être au plus près des dirigeants français lors de la tuerie de Charlie Hebdo, la traque des terroristes, la prise d'otage de l'Hyper Cacher, le sursaut d'unité nationale et les attentats du 13 novembre. Il laisse aussi apparaître les moments de doute, les failles et les calculs politiques. Avec les témoignages de François Hollande, Manuel Valls, Bernard Cazeneuve, Jean-Yves Le Drian, Marine Le Pen, Christiane Taubira, François Molins, Jean-Christophe Cambadélis, Eric Ciotti...

CANAL+

20h55

Spécial investigation

Résumé

Le commando des terrasses à Paris le 13 novembre 2015, les frères Kouachi à «Charlie Hebdo» en janvier de la même année : la kalachnikov est aujourd'hui devenue l'arme fatale des djihadistes européens, après avoir été celle du grand banditisme. Ultra-meurtrières, très faciles d'utilisation, elles permettent de faire des carnages sans grande formation militaire. Naguère réservées aux terrains de guerre, elles circulent aujourd'hui en grand nombre, en Europe. Le contrôle des armes de guerre est l'un des enjeux les plus cruciaux de la lutte contre le terrorisme. Pendant plus de 18 mois, Vanina Kanban a infiltré plusieurs filières et effectué la route de la kalachnikov avec des trafiquants.

**M6**

20h55

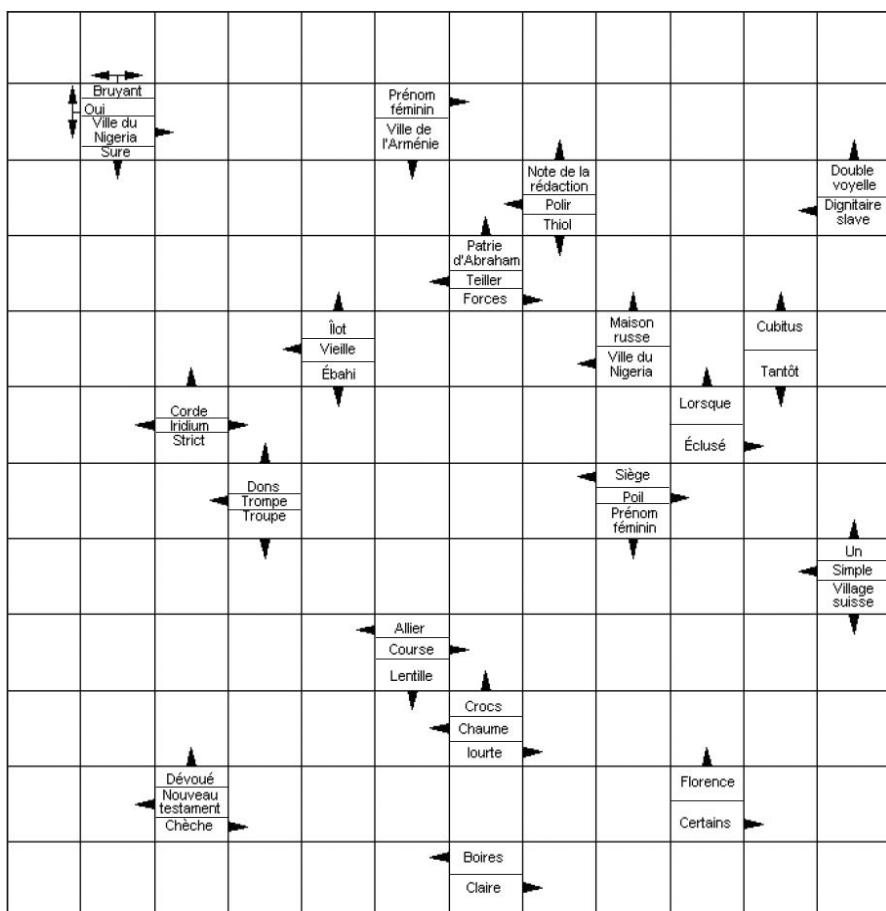
L'amour est dans le pré, les 10 ans



Résumé

Pour célébrer comme il se doit le dixième anniversaire de l'émission, Karine Le Marchand a convié à Limoges quelques couples emblématiques du programme. Mariés ou non, avec ou sans enfants, les participants racontent ce que «L'amour est dans le pré» a changé dans leur vie et livrent des confidences inédites sur leurs parcours depuis. C'est également l'occasion de revenir sur les meilleurs moments des dix saisons écoulées, des répliques cultes aux coups de foudre, sans oublier les moments cocasses, les rivalités et petites perfidies entre les soupirants, les conseils avisés - ou non - des parents et amis des agriculteurs...

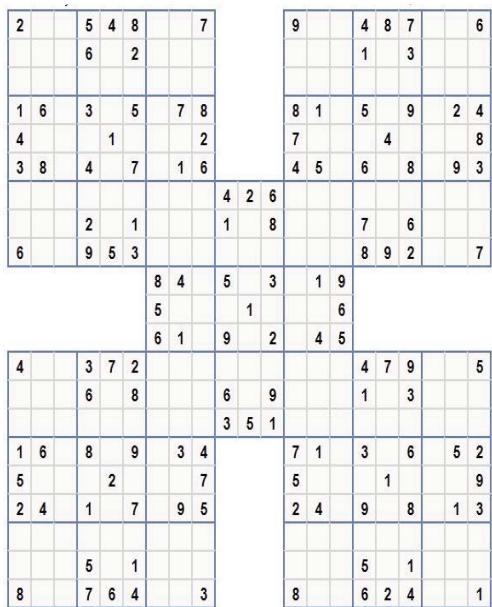
Mots fléchés n°1172



Samouraï-Sudoku n°1172

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°1172

Horizontalement:

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno-Deficiency Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V- Or - Rui-nés
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Durillons
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Relatif au palais de l'Elysée - Dirige

Verticalement:

- 1.Ch.-I. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - Fl. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 4.Circonstance - Hasards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Olefiantine
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium --, Atoll
- 11.Fleuriste - Pronom indéfini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

7 erreurs



Citations

*"Le silence
est la sieste
du bruit."*

*José Artur



C'est arrivé un 4 janvier

- 951 : abdication du roi Ramire II de León.
- 1307 : les meneurs de l'émeute du 30 décembre 1306 (28 personnes) sont pendus à Paris.
- 1355 : traité de Paris.
- 1477 : mort de Charles le Téméraire à la bataille de Nancy.
- 1757 : attentat de Robert-François Damiens sur la personne de Louis XV.
- 1809 : traité des Dardanelles.
- 1895 : dégradation publique du capitaine Dreyfus.
- 1919 : début de la révolte spartakiste de Berlin
- 1919 : fondation du Parti national-socialiste des travailleurs allemands.
- 1929 : instauration de la dictature en Yougoslavie par le roi Alexandre Ier
- 1930 : début de la campagne de dékulakisation en Russie.
- 1968 : Alexander Dubcek devient le premier secrétaire du Parti communiste de Tchécoslovaquie.

Célébrations :

- Espagne et quelques villes du Mexique : Cabalgata de Reyes Magos (es) (Cavalcade des Rois mages).
- Ancienne fête nationale des Lorrains, célébrant cette date de 1477 ; peu fêtée de nos jours, mais très présente avant 1766.

CHAMPIONNAT PORTUGAIS (15E J) SPORTING LISBONNE-FC PORTO (2-0) : **Slimani fait la Une de la presse portugaise**

L'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne Islam Slimani, auteur d'un doublé samedi lors du choc face au FC Porto (2-0) en match comptant pour la 15e journée du championnat portugais de football, a fait hier la Une de la presse sportive portugaise.

A Bola et Record, les deux plus gros tirages de la presse sportive au Portugal ont consacré un grand espace à cette rencontre et surtout à la performance du joueur algérien.

"Un doublé de Slimani permet au Sporting de retrouver la tête du classement", titre en Une le quotidien A Bola, avec un large "Indiscutável" en référence au mérite du Sporting lors de cette rencontre.

"Nous sommes l'équipe la plus forte du championnat", a estimé Slimani dans une déclaration à A Bola, qui illustre sa Une par une photo de l'ex-Belouzadi avec deux de ses co-



équipiers. De son côté, le quotidien Record a rendu hommage à Slimani avec une photo du buteur de la sélection nationale en Une juste après l'ouverture du score.

Record n'a pas hésité

à qualifier Slimani de "Roi Lion" qui "a offert au Sporting Lisbonne la première place". Grâce à ce doublé, Slimani compte 10 réalisations depuis le début du championnat, se plaçant à la 2e position au classement des buteurs.

Cette victoire permet au Sporting Lisbonne de reprendre son fauteuil de leader avec 38 points, soit deux de plus que son poursuivant direct le FC Porto de l'autre international algérien, Yacine Brahimi.

Djabou : "Mon retour à l'ES Sétif ne dépend pas de moi"

Le milieu international algérien du Club Africain (Ligue 1 tunisienne de football) Abdelmoumen Djabou a affirmé hier qu'il n'avait signé aucun contrat avec l'ES Sétif (Ligue 1 Algérienne), soulignant que son avenir professionnel ne dépendait pas de lui.

"Le président de l'ESS Hacen Hamar m'a proposé de revenir à Sétif. Je lui ai signifié que je suis toujours sous contrat avec le Club Africain jusqu'en 2017.

Jusqu'à preuve du contraire, je n'ai signé aucun document avec l'Entente et j'appartiens toujours au club tunisien", a indiqué Djabou à la radio tunisienne Kelma.

Djabou, absent des terrains depuis mai 2015 pour cause de blessure aux ligaments croisés qui a nécessité une opéra-

tion, avait renouvelé, il y a deux mois, son contrat avec le Club Africain, qui court désormais jusqu'en 2017.

Hacen Hamar a affirmé samedi qu'il était en négociations avec son homologue du Club Africain, Slim Riahi, pour le transfert d'Abdelmoumen Djabou lors de l'actuel mercato d'hiver.

"Les négociations sont en cours avec le Club Africain pour le transfert de Djabou qui a manifesté son désir de revenir à l'Entente.

J'espère qu'un accord sera finalement prochainement pour l'intérêt de l'ESS et du joueur", a-t-il indiqué dans une déclaration à l'APS.

Je me trouve actuellement à Sétif pour poursuivre ma rééducation sous la conduite du préparateur physique de l'ESS qui est un ami, et



cela bien évidemment après avoir reçu l'accord de la direction.

Tout ce qui a été dit à propos de ma signature à l'ESS est faux", a souligné Djabou, qui n'a pas été retenu dans la liste africaine des joueurs devant représenter le Club Africain à la prochaine Ligue des champions d'Afrique.

Lors de l'exercice précédent, Djabou avait pris

part à 18 matches en championnat et marqué 8 buts, contribuant grandement au titre de champion de Tunisie remporté par les Clubistes.

Il n'est plus convoqué en équipe nationale depuis la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015, disputée en Guinée équatoriale, où il n'avait joué aucun match.

LIGUE 1 TUNISIENNE/CLUB AFRICAIN : **Offre d'Al-Sharjah SC (Emirats arabes unis) pour Belkaroui**

La direction du Club Africain (Ligue 1 tunisienne de football) a reçu une "offre ferme" de la formation émiratie d'Al-Sharjah SC pour le transfert cet hiver du défenseur international algérien Hicham Belkaroui, a rapporté hier la radio tunisienne Mosaïque FM.

Le natif d'Oran pourrait ainsi quitter le Club Africain, dont la direction ne voit aucun inconvénient pour le céder, précise la même source, qui fait part d'une seconde offre d'un club algérien dont le nom n'a pas été cité.

Belkaroui (25 ans) n'a pas été retenu dans la liste africaine, envoyée à la Confédération africaine de football (CAF) en vue de la participation de l'équipe à la prochaine édition de la Ligue des champions, ce qui augmente les chances de départ du défenseur axial dès l'actuel mercato d'hiver.

Belkaroui (25 ans) avait rejoint la formation clubiste durant l'été 2014 pour un contrat de trois ans en provenance de l'USM Harrach (Ligue 1 Algérienne).

La première saison du natif d'Oran a été couronnée par un titre de champion, le premier de sa carrière.

Avec l'équipe nationale, Belkaroui a été convoqué lors de la dernière double confrontation face à la Tanzanie (aller 2-2, retour 7-0) comptant pour le 2e tour des éliminatoires du Mondial 2018 en Russie.

MO BÉJAÏA : **Athmani Mohamed, deuxième recrue hivernale**

Le milieu de terrain de l'USM Khencela (division nationale amateur/Gr. Est) Athmani Mohamed Yacine s'est engagé samedi soir pour un contrat de 18 mois avec le MO Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football) a appris hier l'APS auprès de la direction du club bâjaoui.

Athmani devient ainsi la deuxième recrue hivernale des "Crabes" après l'Algéro-Tchadien Morgan Betorangal (ex-RC Arbaâ).

Côté départs, le MOB a libéré pas moins de six joueurs au mercato dont cinq engagés l'été dernier.

Il s'agit de Tedjar, Meliani, Mâamar Youcef, Hadji, Chettal (fin de prêt) et Mebareki.

Le MOB qui participera pour la première fois de son histoire à une compétition africaine n'a pas été gâté par le tirage au sort de la Ligue des champions puisque le vice-champion d'Algérie et détenteur de la Coupe d'Algérie 2015 sera opposé au tour préliminaire aux Ghanéens de l'Ashanti Gold, champions du Ghana en titre.

Le match aller se jouera entre le 12 et le 14 février 2016 en déplacement alors que la manche retour est prévue entre le 26 et le 28 février à Béjaïa.

En cas d'exploit face aux Ghanéens, les Béjaouis devront rencontrer le vainqueur de la double confrontation entre les Tunisiens du Club Africain et les ivoiriens de l'AS Tanda.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°1171

6	1	4	9	5	7	3	2	8
3	2	9	8	6	4	1	5	7
6	8	7	1	2	3	6	9	4
9	4	8	2	1	5	7	6	3
7	5	1	3	9	6	4	8	2
2	6	3	4	7	8	9	1	5
1	7	6	5	3	2	8	4	9
8	3	2	6	4	9	5	1	7
4	9	5	7	8	1	2	3	6

6	1	4	5	7	2	8	3	9
5	9	2	3	8	6	1	4	7
3	7	8	1	9	4	6	2	6
9	6	7	4	2	5	3	8	1
1	2	3	8	6	9	7	5	4
4	8	5	7	3	1	9	6	2
7	5	6	1	2	4	3	6	9
2	3	6	1	7	5	8	4	9
4	1	7	8	3	2	6	9	5

Mots Croisés N°1171

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HIRR■IAXARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Mots Fléchés N°1171

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIE■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UN■D■NEON■UT
EIDERS■HEBI

PRÉPARATION DE LA CAN-2016 DE HANDBALL: Regroupement des Verts avant le départ pour la Slovénie

La sélection algérienne de handball drivée par Salah Bouchebriou est en regroupement depuis hier à Alger avant de rallier la Slovénie dans la perspective de son dernier stage de préparation qui se déroulera du 5 au 16 janvier en Slovénie, avant de rallier Le Caire le 18 janvier prochain pour prendre part à la Coupe d'Afrique des nations de handball (CAN-2016), prévue du 21 au 30 janvier en Egypte.

Said Ben

D'ailleurs, hier et au moment où on mettait sous presse, le coach Bouchebriou devrait avoir les dernières informations médicales sur ses joueurs blessés avant d'établir sa liste pour la Slovénie. Car la liste des 18 joueurs algériens sélectionnés pour disputer la Coupe d'Afrique des nations de handball (CAN-2016) ne sera dévoilée qu'après ce dernier stage de préparation qui se déroulera en Slovénie.

Le coach national Salah Bouchebriou a donc retenu 20 joueurs pour ce regroupement avant d'écartier deux éléments à l'«issue du stage en Slovénie où les verts doivent disputer autres matchs amicaux contre des clubs de première division slovènes».

Et à ce propos justement le coach national devrait arrêter hier sa liste après l'avis du «médecin de l'équipe nationale», Mellal Youcef sur l'état de santé en particulier des joueurs Hichem Kaâbeche et Ryad Chahbour, blessés.

Bouchebriou n'a pas osmis d'annoncer, par contre, la présence de Mohamed Mokrani, qui évolue à l'US Crétel (France).



Lors du dernier stage des Verts qui s'est déroulé du 20 au 31 décembre dernier en Serbie, les joueurs de Bouchebriou ont disputé quatre matchs amicaux. Ainsi, ils ont battu le Partizan de Belgrade (33-21) et l'Etoile Rouge de Belgrade (43-21), avant de se rendre au Monténégro, où ils ont rencontré à deux reprises la sélection locale, soldées par une défaite (25-19) puis une victoire (24-22).

Bouchebriou saisira

donc cette ultime occasion du stage en Slovénie pour parfaire les mécanismes de son équipe et surtout pour trouver la cohésion nécessaire afin de défendre le titre africain qu'ils détiennent depuis l'édition 2014 à Alger.

Pour rappel l'Algérie évoluera lors de la CAN-2016 dans le groupe A avec l'Egypte (pays hôte), le Maroc, le Gabon, le Nigeria et le Cameroun.

Le groupe B est composé de la Tunisie, du Ke-

nya, de la RD Congo, de la Libye, du Congo et de l'Angola.

Le champion d'Afrique se qualifiera aux JO-2016 de Rio et les trois premiers prendront part au championnat du monde 2017 en France.

Enfin, il est utile d'annoncer que la sélection nationale s'envolera pour le Caire le lundi 18 janvier à partir d'Alger pour prendre part à la CAN, dont elle est le tenant du trophée.

S.B.

Salah Bouchebriou: "L'équipe est en pleine progression"

L'entraîneur de la sélection algérienne de handball, Salah Bouchebriou, a estimé samedi que son équipe était en «pleine progression» malgré un début de préparation tardif, à moins de 20 jours du coup d'envoi de la 22e Coupe d'Afrique des nations CAN-2016 prévue au Caire (Egypte).

«Le groupe est en pleine progression tant au niveau physique que technique. Le dernier stage en Europe (Serbie et Monténégro) ponctué par quatre matchs amicaux nous a permis de travailler la cohésion entre les joueurs et corriger quelques lacunes», a déclaré Bouchebriou à l'APS.

Lors de son stage en Serbie (20 au 31 décembre), le



Sept national a affronté et battu le Partizan de Belgrade (33-21) et l'Etoile Rouge de Belgrade (43-21), avant de se rendre au Monténégro, où il a rencontré à deux reprises la sélection locale, soldées par une défaite (25-19) puis une victoire (24-22). «Malgré un début de préparation tardif, les joueurs ont répondu présent physiquement lors de la série de matchs que nous avons disputé, notamment face à la sélection du Monténégro, qualifiée pour l'Euro-2016», a souligné le coach algérien. «Nous avons encore un stage précompétitif avant d'entamer la CAN-2016, j'ai demandé aux joueurs de se donner à fond lors des prochains matchs amicaux afin de corriger

nos lacunes et apporter les retouches nécessaires avant le début de la compétition», a ajouté l'ancien sélectionneur du Bahreïn. Après deux jours de repos, la sélection algérienne reprendra sa préparation di-

DAKAR-2016: Course interrompue après un accident entre une voiture et des spectateurs



Le prologue du Rallye Dakar-2016 disputé sur 11 kilomètres dans la province de Buenos Aires a été interrompu après un accident entre une voiture de course et des spectateurs, rapportent des médias citant des policiers argentins.

L'accident s'est produit vers 17h50 locales (20H50 GMT), des ambulances et une voiture de pompiers postés en fin de parcours ont alors quitté l'arrivée de la spéciale. La voiture en question est la N.360, une équipe chinoise emmenée par le pilote Guo Meiling. La sortie s'est déroulée au kilomètre 6 du prologue, dans une grande ligne droite à la sortie d'un grand virage. L'avant de la voiture et le capot étaient endommagés et un important dispositif était visible sur place. Le directeur de la course, Etienne Lavigne, s'est immédiatement rendu sur place, en hélicoptère. La Dakar-2016 s'est élancé samedi de Buenos Aires, et arrivera dans deux semaines à Rosario (Argentine).

Prologue: les classements de la catégorie auto (après arrivée de 59 concurrents)

Classements de la catégorie auto à l'issue du prologue du Dakar-2016, samedi, courue entre Buenos Aires (ARG) et Rosario (ARG), longue de 346,0 km, dont une spéciale chronométrée de 11,0 km et l'arrivée de 59 concurrents sur 111:

Classement du prologue et du général:

1. Bernhard Ten Brinke/Tom Colsoul (NED/BEL/Toyota) 6:08.
2. Carlos Sainz/Lucas Cruz (ESP/ESP/Peugeot) 3.
3. Xavier Pons/Ricardo Adrian Torlaschi (ESP/ARG/Ford) 4.
4. Nasser Al-Attiyah/Matthieu Baumel (QAT/FRA/Mini) 5.
5. Marek Dabrowski/Jacek Czachor (POL/POL/Toyota) 5.
6. Nani Roma/Alex Haro Bravo (ESP/ESP/Mini) 7.
7. Mikko Hirvonen/Michel Pépin (FIN/FRA/Mini) 7.
8. Giniel De Villiers/Dirk Von Zitzewitz (RSA/GER/Toyota) 9.
9. Stephane Peterhansel/Jean Paul Cottret (FRA/FRA/Peugeot) 9.
10. Sébastien Loeb/Daniel Elena (FRA/MON/Peugeot) 9.

JUDO :

Deux stages de préparation pour l'élite algérienne en février au Japon

L'élite du judo algérien bénéficiera, à partir de février prochain, de deux stages de préparation au Japon, en vue des Championnats d'Afrique et des Jeux Olympiques de Rio, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ).

«Nos athlètes vont intégrer la sélection nipponne et se préparer

avec leurs homologues japonais», a indiqué à l'APS le président de la FAJ, Messaoud Mati. Quatre internationaux algériens, à savoir Houd Zourdani (-66 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès Bouyakoub (+100 kg) et Mohamed-Amine Tayeb (+100 kg) occupent actuellement un bon classement mondial, susceptible de les qualifier aux

JO de Rio. «Nous mettrons tous les moyens nécessaires à la disposition de nos athlètes, particulièrement les quatre susmentionnés, pour les aider à conserver ce classement, et se qualifier aux Jeux Olympiques de 2016», a ajouté le président de la FAJ. Interrogée à propos de la venue de la légende vivante du judo japonais à Alger,

Yasuhiro Yamashita, la même source a indiqué que cette visite a dû être reportée à une date ultérieure, faute de temps. «Juste après avoir promis de venir en Algérie pour diriger des séminaires et des stages de formation au profit d'athlètes et techniciens locaux, il a été appelé à de nouvelles fonctions au niveau de la Fédération in-

ternationale de judo (FIJ), ce qui a encombré un peu plus son emploi du temps, au point de devoir différer sa visite en Algérie à une date ultérieure», a expliqué la même source. En attendant leur départ au Japon, Zourdani, Benamadi, Bouyakoub et Tayeb vont bénéficier d'un stage de préparation, du 4 au 16 janvier en Ouzbékistan.

SONDAGE APS DES MEILLEURS ATHLETES 2015 Les lauréats connus : Mohamed Flissi et Kaouthar Ouallal couronnés

Les résultats du traditionnel sondage Brahim Dahmani de l'agence Algérie-Presse-Service (APS) des meilleurs athlètes (hommes - dames) de l'année 2015 sont désormais connus, à l'issue des opérations de comptage des voix de la presse algérienne ayant pris part au vote.

La presse écrite et médias algériens (radios, chaînes de télévision et sites internet spécialisés) ont tenu, chacun, à apporter leur pierre à la réalisation de ce sondage annuel récompensant les meilleurs sportifs de la défunte année.

Chez les messieurs, le boxeur Mohamed Flissi (52 kg) récidive. Après sa première victoire en 2013, il a été encore élu par la presse nationale comme meilleur athlète de l'année avec 63,63% des suffrages, contre 22,72% pour Lyes Bouyakoub (Judo) et 13,63% pour le décathlonien Larbi Bouraïda qui, pour la deuxième année de suite, se contente de la 3e place.

Une juste récompense pour Flissi, 26 ans le 13 février prochain, médaillé de bronze aux Mondiaux 2015 à Doha (Qatar), champion d'Afrique à Casablanca (Maroc) et médaillé d'or aux jeux Africains à Brazzaville (Congo).

Chez les dames, Kaouthar Ouallal (25 ans) s'est illustrée en 2015, en remportant deux médailles d'or, l'une aux championnats d'Afrique à Libreville (Gabon) et l'autre aux jeux Africains de "Brazza".

La judoka algérienne (-78 kg) pointait à la 22e place au ranking-list olympique arrêté au 13 décembre 2015.

Ouallal a devancé largement dans ce sondage, avec 66,66% des voix, l'échopphile Amina Mezioud, double médaillée d'or et médaillée d'argent aux championnats d'Afrique au Caire (4,28%), ainsi que la gymnaste Farah Boufadene et la boxeuse Souhila Bouchene qui ont remporté chacune 9,52% des suffrages exprimés.

Mohamed Flissi et Kaouthar Ouallal succèdent respectivement au palmarès du sondage, à l'ancien gardien de but de l'équipe nationale de handball Abdellmalek Slahdji et à l'ex-capitaine de la sélection algérienne de volley-ball, Fatima-Zohra Oukazi, primés en 2014.

Meilleure équipe : la sélection olympique haut la main

Le prix du meilleur espoir de l'année 2015 est revenu conjointement à la joueuse de tennis Inès Ibou, championne d'Afrique U-18 et à l'haltérophile Aymen Touâiri (+94 kg), triple médaillé d'or aux Mondiaux cadets, avec 28,57% des voix pour chacun.

Ils devancent dans les suffrages le nageur Moncef Balamane (23,80%), alors que Sid-Ahmed Bouafet (boules) et Haïthém Sebat (athlétisme) totalisent chacun 9,52%.

Le coude à coude Ibbou-Touâiri avec, juste derrière Balamane, ne peut que faire du bien au sport algérien qui recèle des pépites et constituer un stimulant pour les autres jeunes athlètes qui sont à leurs débuts dans leur carrière.

Les deux lauréats succèdent au palmarès de la catégorie Meilleur espoir à l'haltérophile Walid Bidani, primé en 2014.

En sports collectifs, le football est toujours à l'honneur puisque la presse algérienne a jeté son dévolu sur la sélection algérienne des moins de 23 ans (U-23), qui s'est permis le luxe d'arracher son billet pour les prochains Jeux Olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro, après 36 ans d'absence.

L'équipe olympique a réussi son pari en parvenant à atteindre la finale de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 de la catégorie au Sénégal, perdue face au Nigeria (2-1).

Les olympiques succèdent dans le palmarès à leurs ainés de l'équipe A, sacrés en 2014, grâce notamment à leur historique 8e de finale au Mondial brésilien.

Les joueurs du sélectionneur André-Pierre Schürmann ont été largement plébiscités avec 86,36% des voix, devant la sélection militaire, médaillée d'or aux jeux Mondiaux de Mungyeong (Corée du Sud) qui a eu 9,09%, et l'ES Sétilf, vainqueur de la supercoupe d'Afrique et de la supercoupe d'Algérie avec 4,54%.

APS

JUDO / TOP 16 : Large domination de l'ASSN et du GSP

Les clubs de l'AS Sûreté Nationale et du GS Pétroliers ont dominé le tournoi «Top 16» de judo, disputé samedi à la salle Harcha Hacène (Alger), en étant présents pratiquement sur tous les podiums, aussi bien chez les messieurs que chez les dames.

Exception faite pour la catégorie des moins de 63 kg (dames), dominée par le DS Baba Hassan, ayant remporté les deux premières places, au moment l'ASAM et le JCH ont complété le podium, en placant une athlète chacun à la 3e place.

Malgré l'absence des internationaux Houd Zourdani (-66 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès Bouyakoub (-100 kg) et Mohamed-Amine Tayeb (+100 kg), retenus pour un stage de préparation du 4 au 16 janvier en Ouzbékistan, «le tournoi a été d'un bon niveau», a estimé le directeur technique national (DTN) Samir Sebaâ à l'issue des finales.

Les combats ont été abrévement disputés, aussi bien chez les messieurs que chez les dames, avec quelques surprises, notamment, la victoire de la jeune Amira Medilah contre l'internationale Ratiba Tariket en finale des moins de 57 kg, ainsi que le revers inattendu de Djeddi Oussama (CREPSEM), qui s'est contenté de la 3e place chez les moins de 73 kg.

«Les athlètes qui ont participé à ce tournoi se connaissent parfaitement bien, car ils sont coéquipiers, soit en club, soit en équipe nationale.



Ce qui a tendance à compliquer les choses et à donner lieu à des matchs très serrés», a expliqué Salim Rebahi, vainqueur chez les moins de 60 kg.

Plusieurs finales, notamment, Kaouthar Ouallal - Amina Temmar (-78 kg) et Sabrina Saïdi - Melissa Terkmani (-48 kg) ont été la copie conforme de celles de l'an dernier, et elles ont

souri aux tenantes du titre, puisque Temmar et Terkmani n'ont pas réussi à prendre leur revanche, respectivement sur Ouallal et Saïdi.

«En tant que tenantes du titre, on se devait d'aller au bout, et c'est une grande satisfaction pour nous d'avoir atteint cet objectif» ont déclaré à l'APS les championnes Ouallal et Saïdi, juste après leur victoire.

La remise des médailles aux lauréats de ce tournoi a été faite par le président du Comité olympique et sportif algérien (COA) Mustapha Berraïf.

Le Top 16 est un tournoi national réservé à l'élite du judo algérien.

176 athlètes (109 messieurs et 67 dames), de huit régions, ont participé à cette édition.

Avec un total de 26 athlètes engagés (14 dames et 12 messieurs), le GS Pétroliers était le club le plus représenté.

Le "Top 16" rebaptisé "Tournoi national de l'Excellence" (Fédération)

Le tournoi "Top 16" de judo a été rebaptisé "Tournoi national de l'Excellence", la Fédération algérienne de la discipline ayant considéré que "cette deuxième appellation lui convenait mieux". La compétition a commencé par être appelée "Top 16" car elle est ouverte uniquement aux 16 meilleurs athlètes, dans chaque catégorie de poids.

Les 16 athlètes en question sont issus de trois catégories d'âge : les huit meilleures seniors, les quatre meilleurs espoirs et les quatre meilleures juniors. Cependant, "il arrive que le

meilleur junior soit aussi le meilleur espoir, et que le meilleur espoir soit aussi le meilleur senior, ce qui permet au 9e meilleur classé chez les seniors, ou le 5e meilleur classé chez les espoirs et les juniors d'intégrer le Top 16 pour combler le vide", a expliqué à l'APS le Directeur de l'organisation sportive (DOS) de la Fédération algérienne de judo (FAJ) Halim Abdi.

«Etant donné que la participation s'étend finalement à des athlètes figurant plus bas dans le classement, il est plus approprié d'appeler cette compétition, le Tournoi national de l'Excellence, plutôt que le Top 16», a ajouté la même source. L'édition 2016 de cette compétition, disputée samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger) a été dominée par les clubs de l'AS Sûreté Nationale et du GS Pétroliers, présents sur pratiquement tous les podiums, aussi bien chez les messieurs que chez les dames. Au total, 176 athlètes (109 messieurs et 67 dames), de huit régions, ont participé à cette édition 2016. Avec un total de 26 athlètes engagés (14 dames et 12 messieurs) le GS Pétroliers était le club le plus représenté.

"Les lauréats seront tous appelés en équipe nationale" (DTN)

Les lauréats (messieurs / dames) du tournoi "Top 16" de judo, disputé samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger) seront retenus dans les différentes sélections nationales pour représenter l'Algérie lors des prochaines échéances internationales, a indiqué le Directeur Technique National (DTN) Samir Sebaâ.

«Destiné uniquement à l'élite du judo algérien, ce tournoi est une référence pour nous techniciens, pour détecter les athlètes les plus en forme en ce moment et les sélectionner en équipe nationale en vue des échéances internationales à venir», a déclaré à l'APS le DTN.

Malgré l'absence de certains internationaux, notamment Houd Zourdani (-66 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès Bouyakoub (-100 kg) et Mohamed-Amine Tayeb (+100

kg), retenus pour un stage de préparation du 4 au 16 janvier en Ouzbékistan, Sebaâ a considéré que "le tournoi a été d'un bon niveau chez les garçons, avec une certaine constance dans les résultats".

Chez les dames, en revanche, il y a eu quelques surprises, notamment la défaite de l'internationale expérimentée, Ratiba Tariket, contre la jeune Amira Medilah, en finale des moins de 57 kg.

«La découverte d'un nouveau jeune talent constitue toujours une source de satisfaction, pour nous les techniciens, car elle montre que la relève est déjà assurée», a expliqué le DTN.

Sebaâ a néanmoins tenu à préciser que le fait qu'une jeune comme Medilah "gagne des galons" ne représente "en aucun cas la fin pour les éléments plus anciens" comme Tariket, et ce,

même en cas de défaite. "Ce tournoi est la première grande compétition en 2016 et on sait tous que, pour certains, la reprise est souvent difficile.

Certains peuvent même passer complètement à côté.

Mais ce n'est pas pour autant une raison de les enterrer trop vite", a encore fait savoir la même source.

Le tournoi "Top 16" de judo a été dominé par les clubs de l'AS Sûreté Nationale et du GS Pétroliers, présents sur pratiquement tous les podiums, aussi bien chez les messieurs que chez les dames.

Au total, 176 athlètes (109 messieurs et 67 dames), de huit régions, ont participé à cette édition 2016.

Avec un total de 26 athlètes engagés (14 dames et 12 messieurs) le GS Pétroliers était le club le plus représenté.

MKHITARYAN PROCHE DE LA JUVENTUS ?

Malgré son excellente saison, le milieu offensif Henrikh Mkhitaryan (26 ans, 28 matches et 15 buts toutes compétitions cette saison) pourrait quitter le Borussia Dortmund. En effet, *Tuttosport* annonce que le club allemand ne serait pas contre un départ prochain de l'Arménien alors que son contrat expire en juin 2017. Pour l'accueillir, la Juventus Turin serait sur le coup et pourrait prochainement proposer un chèque de 20 millions d'euros pour convaincre le 2^e de Bundesliga de lâcher son joueur. Affaire à suivre...



ROONEY RENTRE DANS L'HISTOIRE

L'attaquant de Manchester United est devenu le deuxième meilleur buteur de l'histoire de la Premier League avec 188 buts.

Buteur décisif face à Swansea, Wayne Rooney est entré dans l'histoire de la Premier League. Fort de 188 buts, le capitaine de Manchester United est devenu le deuxième meilleur buteur de l'histoire du championnat. Il devance Andrew Cole et ses 187 buts mais est toujours derrière Alan Shearer et ses 260 buts.



LEICESTER RATE UN PENALTY

Ailleurs, Arsenal a pris seul la tête du Championnat grâce à sa victoire sur Newcastle (1-0). Leicester City a manqué une très belle occasion de rester au contact des Gunners face à Bournemouth (0-0). Jamie Vardy a tapé le poteau. Riyad Mahrez n'a pas réussi à transformer un penalty obtenu par son compère anglais et les Foxes n'ont pas su tirer profit de leur supériorité numérique après l'expulsion de Simon Francis.



LOUIS VAN GAAL : «TRÈS CONTENT POUR LES JOUEURS»

Le manager batave a félicité sa formation pour sa victoire décrochée face à Swansea après un mois de décembre compliqué. Très contesté depuis plusieurs semaines, Louis Van Gaal s'est satisfait en conférence de presse de cette victoire qui pourrait apporter un redressement au classement des Red Devils. «Je suis très content pour les joueurs parce qu'ils devaient jouer avec une grosse pression et maintenant ils ont gagné. Nous sommes toujours proche du haut du classement et l'écart est moindre. C'est ça le football. C'est un excellent point de départ pour nous dans cette nouvelle année et j'espère qu'on pourra continuer contre Sheffield United.»



BENITEZ: «JAMES EST UN GARÇON SÉRIEUX»

En conférence de presse avant le choc entre Valence et le Real dimanche en Liga, Rafael Benitez a été interpellé sur le cas de James Rodriguez. Le Colombien ayant été poursuivi à vive allure par la police, le 1^{er} janvier, en se rendant à l'entraînement. «Nous parlons d'une affaire privée, a d'abord rappelé l'entraîneur madrilène. James est un garçon super et sérieux. Il n'y a rien de plus à dire. Il nous a donné son explication.»



UNE BONNE NOUVELLE CONCERNANT CR7 ?

Malgré sa première partie de saison relativement moyenne, Cristiano Ronaldo est toujours très convoité en Europe. La star du Real Madrid reste une cible privilégiée pour le PSG et Manchester United. Selon les informations de *Sport*, le prix de l'international portugais serait devenu abordable pour ses préteurs.

D'après le quotidien catalan, Florentino Pérez serait prêt à lâcher son joueur l'été prochain contre un chèque de 60 millions d'euros. Une chose est sûre, les champions de France devraient revenir à la charge pour tenter d'enrôler CR7.

Insigne plaît à Arsenal et au PSG

Auteur d'une première partie de saison remarquée, Lorenzo Insigne fait parler de lui en Europe. Son agent a confirmé que le Paris Saint-Germain et Arsenal notamment s'intéressaient à son joueur. «Comme Arsenal, le PSG est un club situé au sommet du football mondial et on est ravis de leur intérêt mais Lorenzo est trop concentré sur Naples et ses objectifs à accomplir, qu'ils soient personnels ou collectifs. L'équipe fait une très belle saison dans toutes les compétitions, et il porte le maillot dont il rêvait quand il était petit». Ces mots signés de l'agent donc de l'international italien viennent confirmer les rumeurs qui tournaient autour du napolitain. À 24 ans, Lorenzo Insigne est dans la forme de sa vie, depuis son retour de blessure, et s'est montré décisif à 14 reprises en 20 matchs toutes compétitions confondues cette saison (8 buts et 6 passes décisives).



Condoléances de la Mauritanie suite au décès de Hocine Aït Ahmed

Le ministre mauritanien des relations avec le Parlement et la société civile, porte-parole du gouvernement mauritanien a présenté, vendredi à l'ambassade d'Algérie à Nouakchott, au nom du président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz, les condoléances de la Mauritanie suite au décès du moudjahid Hocine Aït Ahmed.

«Je présente, au nom du président de la République, du gouvernement et du peuple mauritanien et en mon nom personnel mes condoléances les plus attristées à l'Algérie, président, gouvernement et peuple ainsi qu'à la famille du défunt, priant Dieu Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste paradis et de l'entourer de Sa sainte miséricorde», a écrit le ministre mauritanien sur le registre de condoléances.

Hommage au défunt moudjahid Hadj Moussa Akhamoukh

Les participants à une conférence organisée samedi à Alger à l'occasion du 10e anniversaire du décès de l'Amenokal des Touaregs, Hadj Moussa Akhamoukh, ont mis en avant le parcours militant du défunt moudjahid pour libérer le pays du joug colonial et son attachement à préserver son intégrité territoriale. Lors d'une rencontre organisée par l'association Mechual Echahid, le professeur universitaire Mohamed Lahcen Zeghdhi a rappelé le rôle du défunt moudjahid, figure emblématique de l'Aïghaggar, lors de la Guerre de libération nationale, son nationalisme et les sacrifices qu'il a consentis pour défendre le pays et préserver l'unité nationale. Hadj Moussa Akhamoukh affirmait sans cesse: «la région de l'Aïghaggar est partie intégrante de l'Algérie», a souligné l'intervenant. Il a, en outre, qualifié le défunt, décédé à l'âge de 84 ans, de «un des symboles de l'histoire de l'Algérie». M. Zeghdhi a ajouté que l'Amenokal des Touaregs et feu Aït Ahmed, inhommé vendredi dans son village natal, étaient soucieux de préserver l'unité nationale et se distinguaient par leur patriotisme et leur lutte pour l'indépendance.

Décès de Tahar Benaïcha à 90 ans

L'homme de culture et journaliste Tahar Benaïcha est décédé samedi soir à Alger à l'âge de 90 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille. Le défunt a été hospitalisé à l'hôpital de Douéra, dans la banlieue ouest d'Alger, depuis une vingtaine de jours. Il est décédé vers 22h00, a-t-on précisé de même source. L'enterrement aura lieu lundi dans sa ville natale de Guemmar dans la wilaya de Oued Souf (sud-est). Tahar Benaïcha est né en 1925 à Oued Souf.

CONDOLÉANCES

Le Directeur général et l'ensemble des cadres et personnels du journal *DK News*, profondément affectés par le décès à la suite d'une longue maladie de leur frère et ami Tahar Benaïcha, survenu samedi à Alger à l'âge de 90 ans, présentent leurs sincères condoléances à la famille du défunt.

Qu'Allah le Tout-Puissant accorde au défunt Sa sainte miséricorde et l'accueille en Son vaste paradis.

Allah nous appartenons, à Lui nous rentrons.

DISPOSITIONS RELATIVES AU PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION Réunion du bureau de l'APN

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réuni hier sous la présidence de M. Mohamed-Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée, pour préparer les dispositions à mettre en place en vue du projet de révision de la Constitution, indique un communiqué de l'APN.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait validé au cours d'un conseil restreint tenu lundi dernier, l'avant-projet de révision de la Constitution, qui sera soumis au Conseil constitutionnel pour avis motivé sur la procédure par laquelle ce texte sera examiné et adopté par le Parlement.

Le chef de l'Etat avait indiqué que le projet de révision constituera "un grand moment dans la vie politique et institutionnelle du pays" et qu'il "sera suivi de l'élaboration et de la discussion de plusieurs projets de loi qui en découlent, en vue de faire progresser encore davantage l'Etat de droit, et notamment, la protection des droits et libertés, ainsi que la régulation du pluralisme démocratique". Cet avant-projet marquera aussi "des progrès notamment



dans la consolidation de l'unité nationale autour de notre histoire, de notre identité et de nos valeurs spirituelles et civilisationnelles, dans la promotion des droits et libertés des citoyens et le renforcement de l'indépendance de la justice", avait souligné le président de la République.

Il permettra également "des avancées dans l'approfondissement de la séparation et de la complémentarité des pouvoirs, de l'accès de l'opposition parlementaire aux moyens d'assumer un rôle plus actif, y compris par la saisine du Conseil constitutionnel".

Le projet de révision permettra, en outre, "la dynamisation des institutions constitutionnelles de contrôle, au service de la transparence dans les domaines économique, juridique et politique de la vie nationale et la mise en place d'un mécanisme indépendant renforcé et de surveillance des élections au service de la démocratie pluraliste".

M. Ouyahia animera mardi une conférence de presse sur l'avant-projet de révision de la Constitution

Le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, M. Ahmed Ouyahia, animera demain mardi à la résidence d'Etat, Djennane El-Mithak, une conférence de presse consacrée à l'avant-projet de révision de la Constitution, a indiqué hier un communiqué de la présidence.

L'avant-projet de révision de la Constitution, qui prévoit un révision "substantielle" de la loi fondamentale du pays, a été validé par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, lundi dernier, au cours d'un conseil restreint, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Le texte, marquant "des progrès dans plusieurs domaines", notamment "le champ politique et celui de la gouvernance", sera adressé "dans les prochains jours" aux personnalités, partis politiques et associations consultés au cours de sa préparation, et sera "porté à la connaissance de l'opinion publique par la voie des mé-



dias". Le communiqué précise que durant ce mois de janvier, l'avant-projet sera examiné par le Conseil des ministres avant d'être soumis à l'appréciation du Conseil constitutionnel qui, à la lumière des articles 174 et 176 de la Constitution, "rendra son avis sur la procédure par laquelle ce

texte sera examiné et adopté par le parlement".

Cet avant-projet marquera des progrès, notamment dans "la consolidation de l'unité nationale autour de notre histoire, de notre identité et de nos valeurs spirituelles et civilisationnelles", dans la "promotion des droits et libertés des citoyens et le renforcement de l'indépendance de la justice". Il permettra également des avancées dans "l'approfondissement de la séparation et de la complémentarité des pouvoirs", de l'accès de l'opposition parlementaire aux moyens d'assumer un rôle plus actif, y compris par la saisine du Conseil constitutionnel". L'avant-projet de Constitution permettra la "dynamisation des institutions constitutionnelles de contrôle, au service de la transparence dans les domaines économique, juridique et politique de la vie nationale" et la mise en place "d'un mécanisme indépendant renforcé et de surveillance des élections au service de la démocratie pluraliste".

SOLIDARITÉ NATIONALE : Le budget de fonctionnement du secteur maintenu

Le budget de fonctionnement du secteur de la Solidarité nationale est maintenu, a affirmé hier à Constantine la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem.

"Le secteur de la solidarité s'oriente vers la rationalisation des dépenses publiques pour permettre aux différents mécanismes mis en place par l'Etat à améliorer les conditions de vie des citoyens vivant dans des conditions précaires", a précisé la ministre au cours d'une visite de travail dans cette wilaya.

Elle a, à ce propos, indiqué que l'Agence nationale de gestion des microcrédits (ANGEM), l'Agence nationale de développement social (ADS) et le programme Blanche Algérie continueront à "contribuer à la création des postes d'emploi", soulignant que le budget alloué au financement de ces mécanismes "n'a pas été touché". Insistant sur l'importance d'organiser l'action de la solidarité nationale, Mme Meslem a

souligné que son secteur vise "une prise en charge efficace et durable des couches sociales ciblées".

Elle a précisé que la réduction du cercle de précarité et de vulnérabilité figure parmi "les actions phares que le ministère de la Solidarité nationale s'attelle à concrétiser", tout en appelant les responsables concernés à s'impliquer efficacement pour la réalisation de cette mission qualifiée de "noble" et à laquelle, a-t-elle souligné, "l'Etat accorde un intérêt particulier".

Insistant sur l'urgence d'accompagner efficacement sur le terrain les efforts déployés par l'Etat pour développer ce secteur, la ministre a rappelé l'engagement du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à améliorer les conditions de vie des couches vulnérables de la société à travers notamment la mise en place de plusieurs mécanismes d'aide et de soutiens sociaux. Evitant le rôle important des femmes issues des zones rurales dans le développement

local, Mme Meslem a souligné, dans le même contexte, que son secteur a pour mission principale la protection et la promotion des personnes aux besoins spécifiques.

Au cours de sa visite dans cette wilaya, la ministre a inspecté, entre autres, l'Ecole des jeunes sourds-muets d'El Mansourah, le centre psychopédagogique pour enfants de Daksi, l'Etablissement pour enfants assistés et le Centre d'accueil des personnes âgées de la commune Hamma Bouziane.

In situ, Mme Meslem a indiqué que les relations familiales (en Algérie) n'ont pas été altérées et que la majorité des personnes accueillies dans ces hospices sont des individus qui n'ont pas de famille. La ministre a également procédé à la remise de chèques pour les bénéficiaires des projets financés par l'ANGEM, avant de présider une rencontre avec les représentants de la société civile et des élus locaux.

APS